

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR QUELLES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE TOULOUSAINE ?

décembre 2022

Si sa valeur symbolique, identitaire, sociale... est incontestable, l'enseignement supérieur représente aussi pour les collectivités un budget, parfois couteux, dont les retombées « sonnantes et trébuchantes » ne sont pas nécessairement des plus visibles pour elles.

Pourtant, fortes de leurs 147 500 étudiants et 240 établissements d'enseignement supérieur, les onze intercommunalités de l'Association du Dialogue Métropolitain de Toulouse (ADMT) bénéficient d'un socle académique majeur, qui représente tout autant un important levier de développement pour elles. Cet ancrage local de l'enseignement supérieur marque de son empreinte l'économie des territoires en générant 2 milliards d'euros de retombées économiques et 30 400 emplois au global.



L'enseignement supérieur : des formations, des compétences... et des retombées économiques

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMip) forment l'armature du système d'enseignement supérieur et de recherche présent sur le périmètre du Dialogue Métropolitain de Toulouse. Complétés de l'offre de formation des lycées et des nombreux établissements privés proposant des formations post-baccalauréat, ils forment chaque année plusieurs dizaines de milliers de diplômés qui viendront enrichir le « capital humain » des territoires et nourrir les marchés de l'emploi locaux et au-delà.

Les établissements d'enseignement supérieur sont également des agents économiques, qui, comme toutes autres entreprises ou acteurs institutionnels, génèrent de la valeur, des dépenses et des emplois sur les territoires. Ils ont, de ce fait, et par un effet de masse inhérent à la généralisation de l'enseignement supérieur, une empreinte économique sur les intercommunalités sur lesquelles ils sont implantés.

Avec plus de 30 000 emplois liés directement ou indirectement à la présence de l'enseigne-

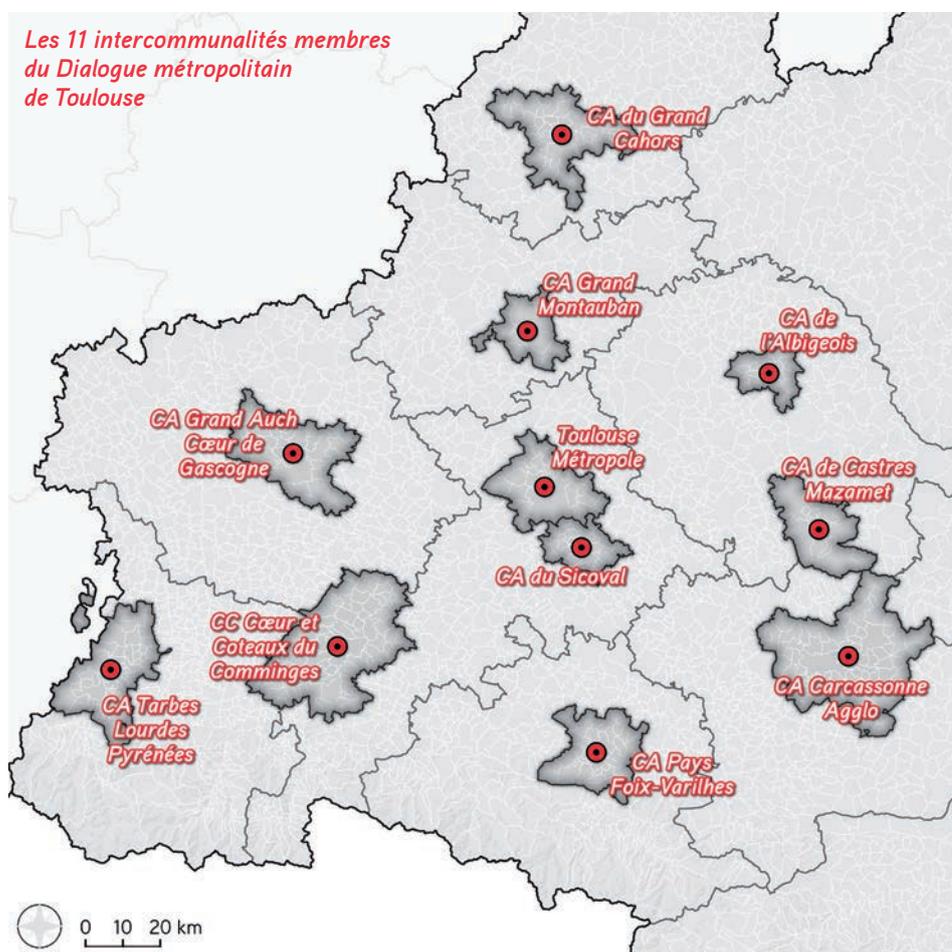
ment supérieur et des retombées monétaires qui s'élèvent à plus de 2 milliards d'euros, les retombées économiques sont conséquentes à l'échelle de l'ADMT. Les presque 260 millions d'euros et 3 200 emplois estimés sur les villes moyennes, qui s'inscrivent dans un halo d'une centaine de kilomètres autour de Toulouse et forment « l'aire métropolitaine », pèsent pour environ 10 % des retombées globales. L'agglomération toulousaine (Toulouse Métropole et le Sicoval), et ses 130 000 étudiants, génère 1,8 milliard de retombées et 27 500 emplois.

L'estimation des retombées économiques repose avant tout sur une approche fonctionnelle des établissements en détaillant et en chiffrant les richesses et les emplois imputables à l'activité quotidienne d'accueil et de formation des étudiants. Il ne s'agit pas pour autant de la seule source de retombées bénéfiques pour les territoires. **Bien d'autres critères, plus impalpables, doivent être pris en considération lorsqu'il s'agit d'apprécier les effets « leviers », au sens large, de l'enseignement supérieur sur l'économie.**

Parmi ceux-ci, les **effets d'entraînement** sur les entreprises locales et sur le développement endogène des territoires, les **effets de synergie** pour les acteurs locaux de l'économie, de la recherche et de l'innovation, les **effets de stimulation** pour l'attractivité, le rayonnement ou les collaborations territoriales, les **effets de valorisation** du « capital humain et social » du territoire alimentés par l'insertion professionnelle et la diplomation des jeunes actifs sont autant de facteurs positifs à moyen et long terme qu'il conviendrait d'étudier au travers d'analyses mettant en lumière les liens entre la communauté académique et les territoires des collectivités étudiées.

Il ne faut bien évidemment pas oublier d'ajouter la **dimension sociale** du rôle joué par l'enseignement supérieur et ses établissements au près d'un public jeune profondément hétérogène et aux situations inégales.

Les 11 intercommunalités membres du Dialogue métropolitain de Toulouse



Un levier de développement pour les territoires du Dialogue Métropolitain de Toulouse

Le déploiement des formations post-baccalauréat, et plus largement les politiques de vie étudiante ou d'innovation constituent une composante à part entière des stratégies de développement et d'attractivité territoriale et ainsi de coopération entre les ressortissants de l'Association du Dialogue Métropolitain de Toulouse (voir carte).

Au-delà des retombées économiques territoriales, significatives pour le tissu économique des collectivités concernées, bien d'autres « leviers », en lien avec la présence de l'enseignement supérieur et de la population étudiante, peuvent être actionnés pour accentuer les effets d'entraînement pour les territoires et renforcer l'attractivité des centres urbains (Programme Action Cœur de Ville).

Les EPCI peuvent s'appuyer pour cela sur le financement et la réalisation d'équipements à destination des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la mise en place de politiques publiques en faveur de la vie étudiante (SLESRI, Schéma locaux de la vie étudiante), sur l'intégration du public « étudiant » au sein des politiques publiques sectorielles (logement, mobilités, culture...) et sur la mise en synergie de la communauté académique avec la sphère économique locale.

Sur ce dernier point, le déploiement de formations en lien avec l'appareil productif local, le développement de la formation continue et de l'apprentissage, la mise en place de structures mixtes d'innovation et de transfert technologique sont autant d'exemples d'actions à mettre en œuvre pour ancrer localement les établissements et diffuser ce « capital cognitif » au sein de l'économie locale.

UNE APPROCHE QUI SE GÉNÉRALISE, UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE

L'intérêt porté à ces démarches d'estimation des retombées économiques des établissements d'enseignement supérieur a été assez tardif en France au regard des réflexions engagées depuis plusieurs décennies sur le continent nord-américain. En effet, alors que la mesure de retombées économiques s'est largement répandue pour évaluer l'impact de ressources matérielles ou immatérielles présentes sur les territoires, l'enseignement supérieur est longtemps resté à l'écart de ces analyses. Pour autant, des études sur ce sujet ont émergé à la fin des années 1990 et se sont largement développées par la suite. Longtemps portées par des structures de recherche spécialisées en sciences économiques, ces analyses sont aujourd'hui l'apanage d'une multitude d'acteurs qui développent des expertises dans ce domaine (laboratoires de recherche, agences d'urbanisme, cabinet d'audit et de conseil...).

Bien que les situations locales diffèrent avec des objectifs, des contextes, des établissements, des périmètres propres à chaque territoire, les méthodologies employées sont souvent proches. À ce titre, les exercices menés par les laboratoires de l'Université de Strasbourg¹ et de l'Université de Rennes² font office de référence et ont servi de base à la déclinaison de la méthodologie d'estimation des retombées économiques sur le territoire toulousain. En particulier, les indicateurs calculés, les « effets » économiques mesurés et les données utilisées forment les invariants sur lesquels s'appuient l'ensemble des études menées

en France, et ont été repris ici en s'adaptant au(x) contexte(s) local(aux) de l'Association du Dialogue Métropolitain de Toulouse.

Même si la méthodologie est éprouvée, le caractère estimatif de l'exercice ne doit être négligé quand il s'agit de manipuler les résultats de la modélisation. Plusieurs facteurs participent à cela. Si la méthode d'estimation des retombées prend appui sur des données quantitatives, objectives (salaire, dépenses d'investissement...), elle intègre également des paramètres comportementaux de fait plus aléatoires. Les choix opérés pour les différents paramètres de la modélisation visent à produire une estimation des retombées économiques « prudente » qui approche le plus étroitement possible l'empreinte économique imputable directement aux établissements. Par ailleurs, la modélisation s'appuie sur des données comptables d'une « année type » comprise entre 2018 et 2020. La réplication dans le temps de cette mesure « étalon » doit être appréhendée avec prudence puisqu'elle peut être soumise à différentes variations : variabilité des dépenses d'investissements dans le temps, inflation...

1. « Analyse de l'impact socio-économique des Universités de Strasbourg » réalisée par le BETA (Laboratoire « Bureau d'Économie Théorique et Appliquée » - Université Louis Pasteur, CNRS).

2. « L'impact économique de l'enseignement et de la recherche publique sur l'agglomération de Rennes », Université de Rennes 1, Maurice BASLÉ et Jean-Luc LE BOULC'H - 1999.

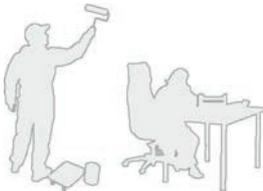
Estimation des retombées économiques

2 INDICATEURS

Les résultats s'expriment à travers des retombées :



Monétaires



En emplois

3 COMPOSANTES

Différents paramètres servent à l'estimation des retombées :

Personnels des établissements

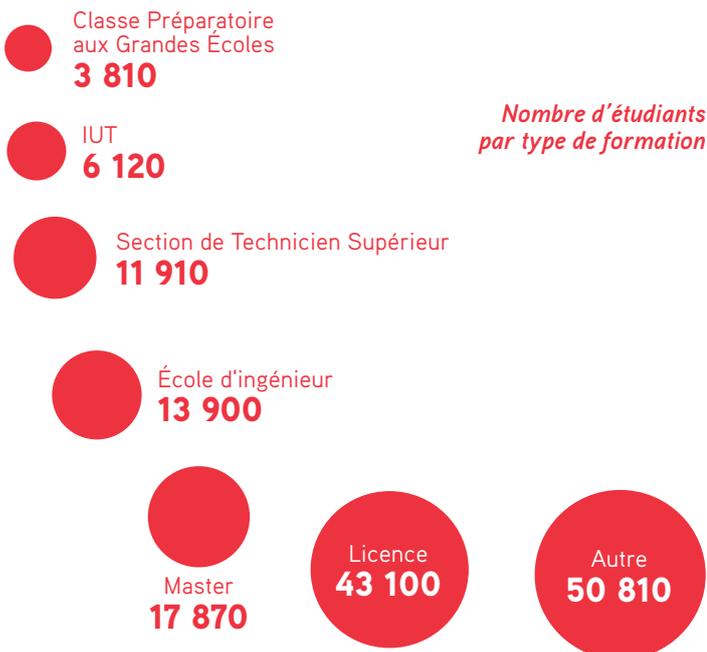
Les salariés, par leur statut, alimentent le contingent des emplois générés par la présence des établissements d'enseignement supérieur. Ils produisent et diffusent grâce à leurs dépenses sur leur territoire de résidence (loyer, transport, services, biens de consommation...) des richesses.

Dépenses des établissements

En mobilisant les entreprises locales pour satisfaire leurs besoins en fournitures, en services, en maintenance ou en charge courante (eau, électricité, télécommunications...), les établissements génèrent des revenus pour le territoire observé. Les dépenses de fonctionnement sur l'année retenue et les dépenses d'investissements pour une année « type » issues des bilans comptables des établissements sont prises en compte.

Étudiants

De la même manière que pour les personnels des établissements, les étudiants génèrent par leur présence et leur consommation sur un territoire des emplois et des revenus pour les actifs de ce même territoire.

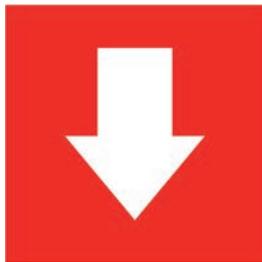


Établissements membres de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées



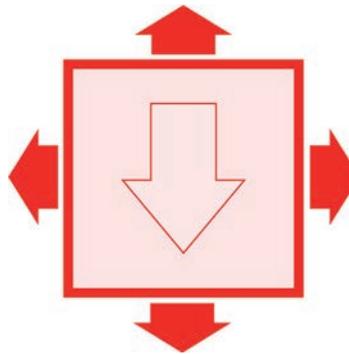
L’empreinte économique de l’enseignement supérieur dépend de **3 EFFETS**

DIRECT



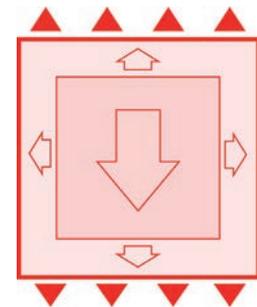
L’**EFFET DIRECT** rend compte des retombées les plus étroitement liées à la présence des établissements d’enseignement supérieur. Il est ainsi basé sur la présence des personnels des établissements sur le territoire étudié. Ces personnels regroupent les enseignants et chercheurs ainsi que les personnels techniques et administratifs des établissements.

INDIRECT



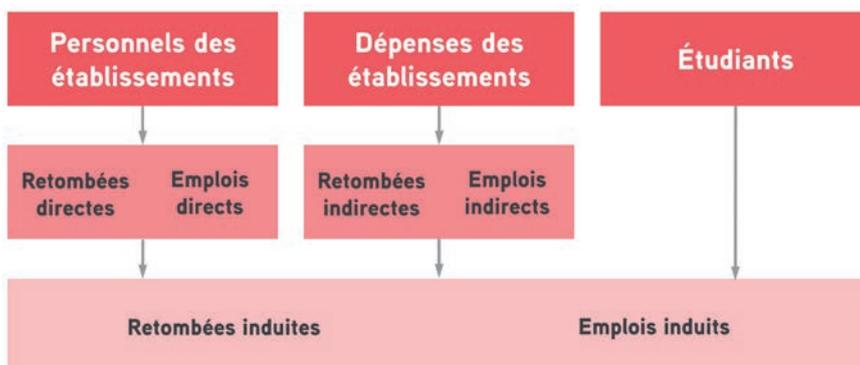
L’**EFFET INDIRECT**, à un second niveau, repose sur les dépenses émises par les établissements d’enseignement supérieur qui génèrent des retombées économiques locales. En effet, le paiement des dépenses des établissements à des entreprises du territoire est une source de revenus pour ces « agents économiques », et génère, par un « effet domino », le maintien ou la création d’emplois dans l’économie locale.

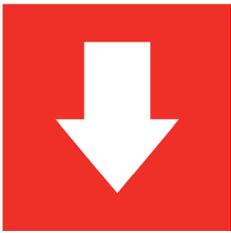
INDUIT



L’**EFFET INDUIT** mesure les retombées économiques plus diffuses générées par un effet d’entraînement à partir des retombées précédemment décrites. Notamment, les emplois et les richesses générées par les retombées directes et indirectes engendrent des « effets d’induction ». Cet effet « induit » est aussi le résultat de la présence et de la consommation des étudiants. L’estimation de ces retombées induites s’appuie sur la théorie de la « base économique » qui identifie des secteurs économiques dépendants des relations avec les marchés extérieurs et des activités économiques directement liées à la présence des personnes sur le territoire. Ces dernières font partie des activités « stimulées » par la présence des établissements d’enseignement supérieur.

Principe général d’estimation des retombées économiques





LES RETOMBÉES DIRECTES

L'estimation des retombées directes repose exclusivement sur la présence des personnels des établissements sur les territoires étudiés. Les données de

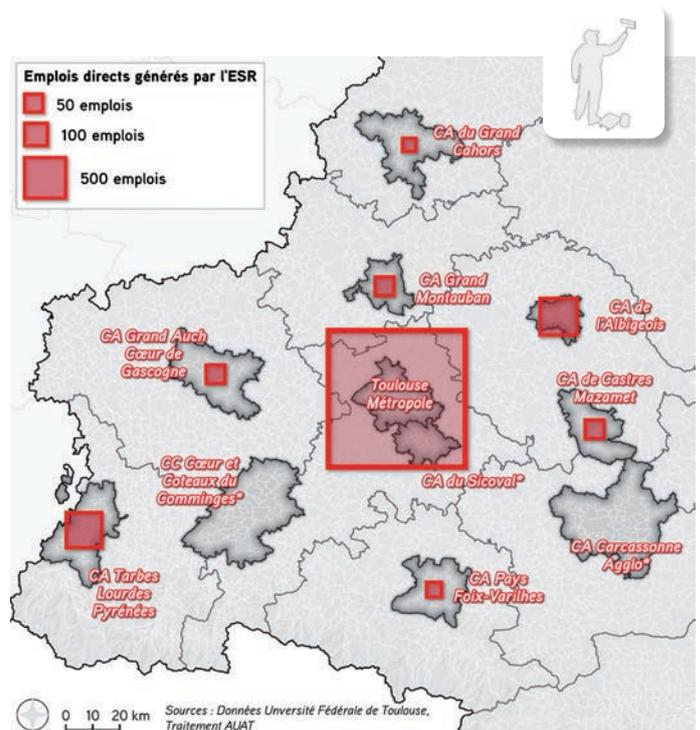
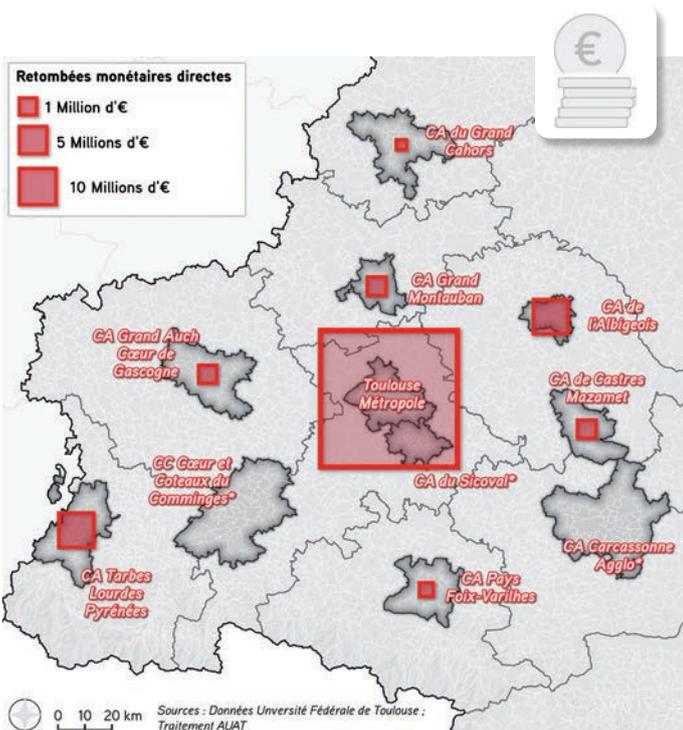
l'UFTMip permettent d'identifier le volume de personnes salariées des établissements d'enseignement supérieur, la masse salariale de ces établissements, et les lieux de résidence des actifs concernés.

Les personnels des établissements résidant sur les territoires des EPCI membres constituent le stock des emplois directs. **10 650 équivalents temps-plein (ETP) sont ainsi décomptés sur le périmètre du Dialogue métropolitain de Toulouse.** La Métropole toulousaine concentre à elle seule 9 990 emplois directs et les villes moyennes environ un millier d'ETP. Les Communautés d'Agglomération du Grand Albigeois et de Tarbes-Lourdes-Pyrénées possèdent également un nombre d'emplois directs conséquents avec respectivement 380 et 340 ETP.

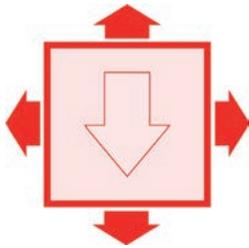
Pour estimer les retombées directes des établissements, il est nécessaire de s'appuyer sur la masse salariale des employés. En procédant de la même manière que pour les emplois directs pour ne sélectionner que les masses

salariales des personnels résidant sur le périmètre de l'ADMT, un revenu théorique annuel des salariés est obtenu. Pour obtenir l'estimation des retombées économiques directes à partir de ce revenu, il est nécessaire de déduire la part des revenus qui ne sont pas consommés sur le territoire étudié. Deux facteurs sont à prendre en considération : l'épargne et l'évasion commerciale. Le taux national moyen d'épargne qui s'élève à 14 % des revenus a été appliqué. Un taux d'évasion commerciale départemental issue de l'Enquête de Consommation des ménages de la CCI, qui vise à mesurer la part des achats effectués en dehors du territoire de résidence (e-commerce, vacances...) est utilisé.

Ce budget annuel théorique de consommation, obtenu après application des coefficients exposés précédemment, constitue les retombées directes. **Elles s'établissent à 356 millions d'euros sur le périmètre de l'ADMT avec 326 millions de retombées pour Toulouse et près de 30 millions sur les villes moyennes.** Pour celles qui accueillent des établissements de l'UFTMip, ces retombées varient de 500 000 euros à 10,6 millions d'euros par an.



* Pas d'établissement de l'UFT présent sur l'EPCI (Carcassonne et Saint Gaudens) ou pas de données disponibles concernant les établissements de l'UFT présents (Sicoval)



LES RETOMBÉES INDIRECTES

Les retombées indirectes locales sont les externalités économiques qui reposent sur les dépenses des établissements d'enseignement supérieur.

Ces organismes membres de l'UFTMip ont ainsi été sollicités pour disposer de données sur les achats de biens et de services et sur les charges qu'ils règlent sur une « année type ». Pour certaines collectivités, les dépenses de structures publiques ad hoc exclusivement destinées au développement de l'enseignement supérieur ont également été prises en compte.

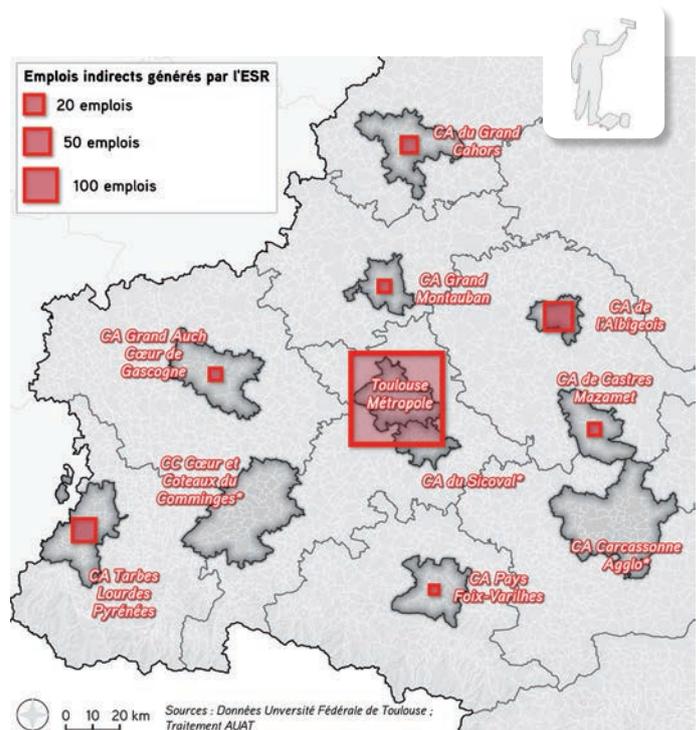
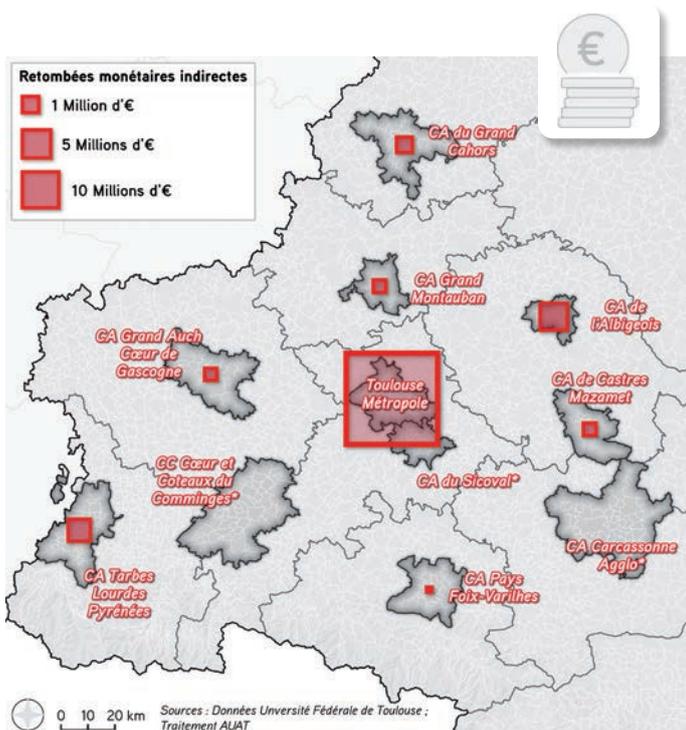
Afin de s'assurer que les dépenses produisent bien des effets locaux, seules les facturations émises par des entreprises implantées en Occitanie ont été retenues. Ainsi, sur près de 266 millions d'euros de dépenses réglées, seuls 137 millions d'euros produisent un effet sur l'économie locale. Cette somme constitue les retombées économiques indirectes annuelles estimées dans le cadre de l'étude.

Deux types de dépenses ont été identifiées dans le cadre de l'estimation : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Les frais de fonctionnement et les charges courantes des établissements représentent 88 millions d'euros sur une année. Les dépenses d'investissement, dont une moyenne annuelle a été utilisée, s'élèvent à 49 millions d'euros. Toulouse Métropole concentre 123 millions d'euros de retombées et les villes moyennes « captent » 14 millions d'euros répartis sur les sept autres agglomérations possédant au moins une implantation de l'UFTMip.

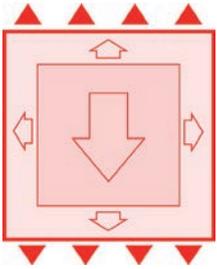
L'estimation du nombre d'emploi indirects générés sur les territoires s'appuie sur le montant des dépenses versées aux entreprises locales. Il est nécessaire d'utiliser un ratio donnant la valeur ajoutée moyenne théorique qu'est capable de produire un emploi. Il est déterminé à partir des volumes nationaux d'emploi et de valeur ajoutée calculés par l'Insee pour les différents secteurs de l'économie. En rapportant ce coefficient au montant des dépenses versées par les établissements, un nombre d'emplois indirects générés par la présence de l'enseignement supérieur peut être estimé.

Les dépenses n'étant pas toute de même nature, leur propension à générer de l'emploi ne sont pas équivalentes. Les frais de fonctionnement des établissements sont ainsi classés en trois catégories : les dépenses de services et de charges courantes, les achats de fournitures et de biens d'équipements et les dépenses liées aux travaux de maintenance. À chaque classe de dépenses est attribué un ratio compris entre 65 000 et 100 000 euros de valeur ajoutée par emploi. Pour les dépenses d'investissement, le ratio de 65 000 euros par emploi a été retenu.

Le nombre d'emplois indirects générés par les établissements de l'UFTMip s'établit ainsi à 1 730 emplois dont 990 sont le fait des dépenses de fonctionnement et 740 emplois sont imputables aux frais d'investissement. Avec 1 550 emplois indirects, Toulouse Métropole profite de l'essentiel de ces retombées. Les effectifs d'emplois générés sur les villes moyennes, compris entre 10 et 80 emplois par collectivité, pour un total de 180 emplois, restent relativement modestes.



* Pas d'établissement de l'UFT présent sur l'EPCI (Carcassonne et Saint Gaudens) ou pas de données disponibles concernant les établissements de l'UFT présents (Sicoval)



LES RETOMBÉES INDUITES

L'estimation des retombées induites cherche à évaluer les richesses générées par un effet de diffusion au sein de l'économie locale. Le calcul de

cet indicateur, plus complexe que pour les retombées directes et indirectes, s'appuie sur les différentes composantes identifiées précédemment. Les retombées et les emplois induits sont d'une part la conséquence de la présence des étudiants sur le territoire. Ils sont d'autre part le fruit des dépenses de consommation des emplois directs et indirects générés par les établissements.

Les étudiants, du fait du volume très conséquents des jeunes inscrits en formation post-baccalauréat, sont un moteur important des retombées économiques locales générées par l'enseignement supérieur. **Ce constat a conduit à mener l'estimation non seulement sur les étudiants inscrits au sein des établissements de l'UFTMip mais sur l'ensemble des jeunes poursuivant des études post-baccalauréat recensées sur les périmètres des intercommunalités.** L'écart entre ces deux décomptes d'étudiants peut pour certaines collectivités représenter 30 à 50 % du total des effectifs pris en compte.

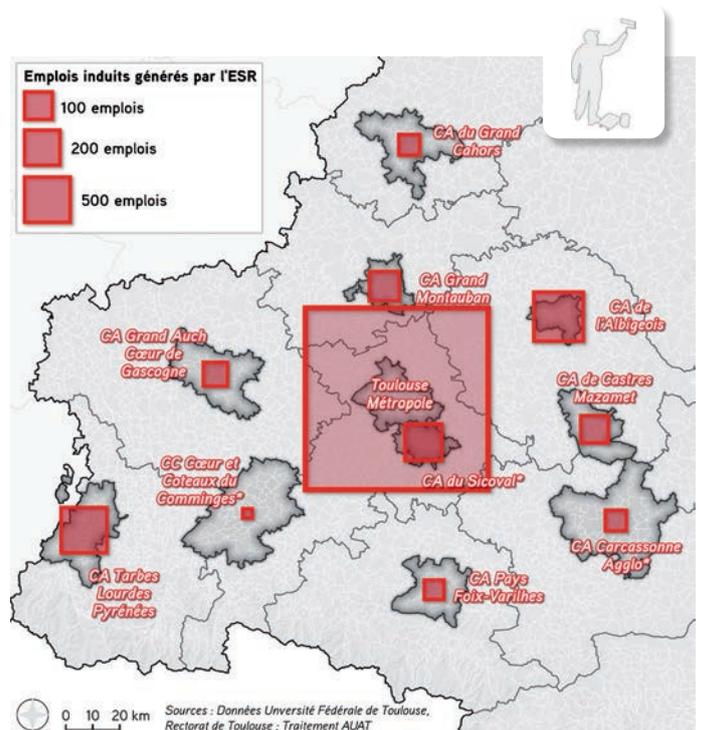
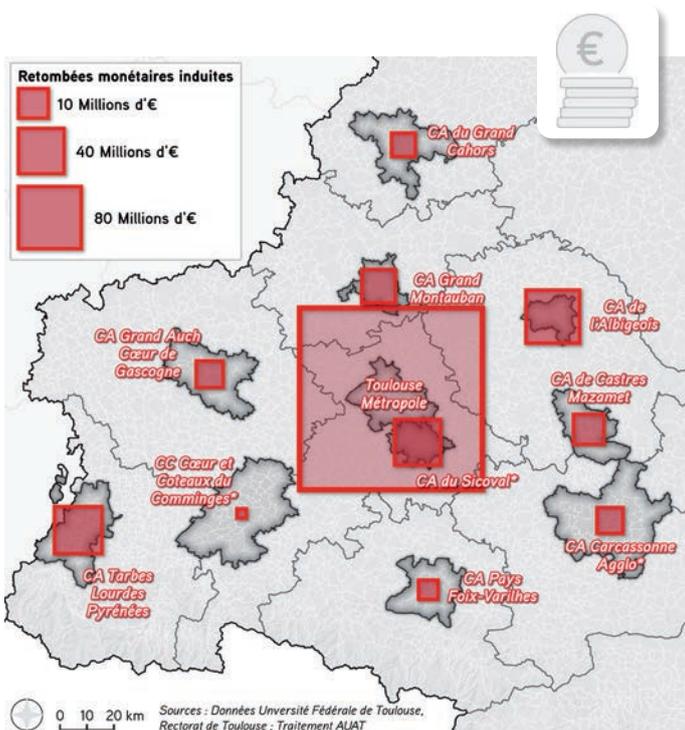
L'estimation des retombées induites par la présence des étudiants nécessite d'allouer un budget annuel théorique de dépenses à chaque étudiant. Ce budget peut différer en fonction des caractéristiques de chaque étudiant. De ce fait, deux attributs ont été identifiés pour discriminer la population estudiantine : le type de formation suivie

(croisement entre le niveau d'étude et la catégorie d'établissements) et le mode de cohabitation. Les modalités retenues ainsi que le budget annuel calculé pour dix mois sont exposés dans le tableau ci-après.

Le produit des dépenses allouées à chaque profil et des effectifs permet d'obtenir un budget global des étudiants. De la même manière que pour les emplois, un taux d'épargne (5 %) et un taux d'évasion commerciale départemental sont appliqués pour obtenir le potentiel de consommation des étudiants. **Il s'élève à 1 210 millions d'euros à l'échelle du Dialogue métropolitain et forme la plus grosse partie des retombées induites.**

Ce montant financier contribue à la dynamique économique locale en permettant notamment d'alimenter le marché de l'emploi des territoires étudiés. Pour estimer les emplois induits par la présence des étudiants, un coefficient d'induction est appliqué au potentiel de consommation de 1 210 millions d'euros. Ce ratio, qui est le résultat du rapport entre le PIB de la région Occitanie et le nombre d'emplois présents à cette même échelle, s'élève à 8,1 emplois par million d'euros. **De cette manière, 9 750 emplois induits par la présence des étudiants sont générés sur le périmètre du Dialogue métropolitain dont 1 480 sur les « villes moyennes ».**

Au même titre que les étudiants, les emplois directs et indirects participent à l'effet d'entraînement pour l'économie présente des territoires sur lesquels les éta-



* Pas d'établissement de l'UFT présent sur l'EPCI (Carcassonne et Saint Gaudens) ou pas de données disponibles concernant les établissements de l'UFT présents (Sicoval)

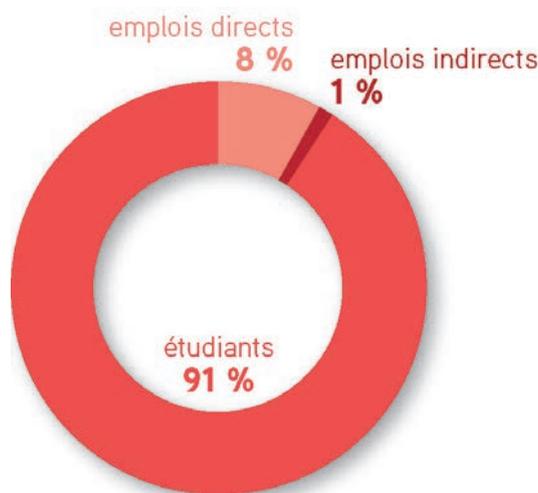
blissements d'enseignement supérieur sont implantés. Afin d'estimer les emplois induits qui résultent de cet effet, il est, là encore, nécessaire de s'appuyer sur un coefficient « d'induction ». Différent de celui utilisé pour les étudiants, il sert à « convertir » un volume d'actifs résidants sur un territoire en un nombre d'emplois tirant leurs revenus des actifs précédemment cités. Par application de ce taux d'induction calculé à une échelle départementale et compris entre 0,36 et 0,64, **l'estimation des emplois induits s'élève à 6 850 emplois issus des retombées directes, et 1 070 emplois issus des retombées indirectes.**

La somme des emplois induits par les étudiants et par les emplois directs et indirects porte l'estimation à 17 670 emplois. Toutes les collectivités sont ici concernées. Le nombre d'emplois induits reste très limité (moins d'une dizaine) sur la Communauté de Commune Cœur et Coteaux du Comminges du fait des faibles effectifs étudiants. Les marchés de l'emploi des villes moyennes et de la Communauté d'Agglomération du Sicoval profitent de l'effet d'induction à hauteur de 100 à 600 emplois. Toulouse Métropole concentre près de 15 680 emplois induits sur son territoire.

Enfin, les emplois induits représentent un potentiel de consommation complémentaire pour les EPCI du Dialogue métropolitain de Toulouse. En allouant le revenu médian disponible de chaque intercommunalité aux emplois induits estimés, puis en appliquant un taux d'épargne et un taux d'évasion commerciale, il est possible d'estimer les retombées induites générées sur les territoires étudiés par cette catégorie d'emploi spécifique. Elles s'élèvent à 300 millions d'euros à l'échelle de l'ADMT et s'ajoutent aux 1 210 millions d'euros pour former la globalité des retombées induites par la présence des établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, 200 millions de retombées induites se répartissent sur les 9 communautés d'agglomération et la communauté de communes de l'ADMT avec des montants qui s'échelonnent de 0,3 à 60 millions d'euros. L'estimation pour la Métropole toulousaine s'élève à 1 260 millions et près de 1 300 millions d'euros en élargissant le regard à la Communauté d'Agglomération du Sicoval.

Répartition des retombées induites par source



Budget mensuel	CPGE	IUT	STS	Licence	Master	Ingénieurs	Autres
étudiant cohabitant	480 €	550 €	580 €	610 €	760 €	820 €	710 €
étudiant décohabitant	800 €	917 €	967 €	1 017 €	1 267 €	1 367 €	1 183 €

Sources : Ministère de l'Enseignement Supérieur, UNEF Enquête sur le coût de la vie étudiante 2018 ; traitement AUAT.

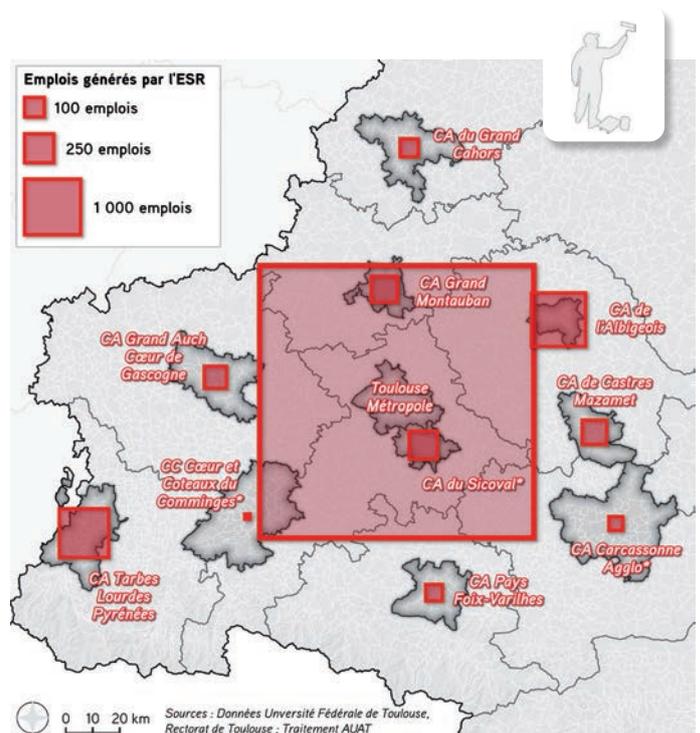
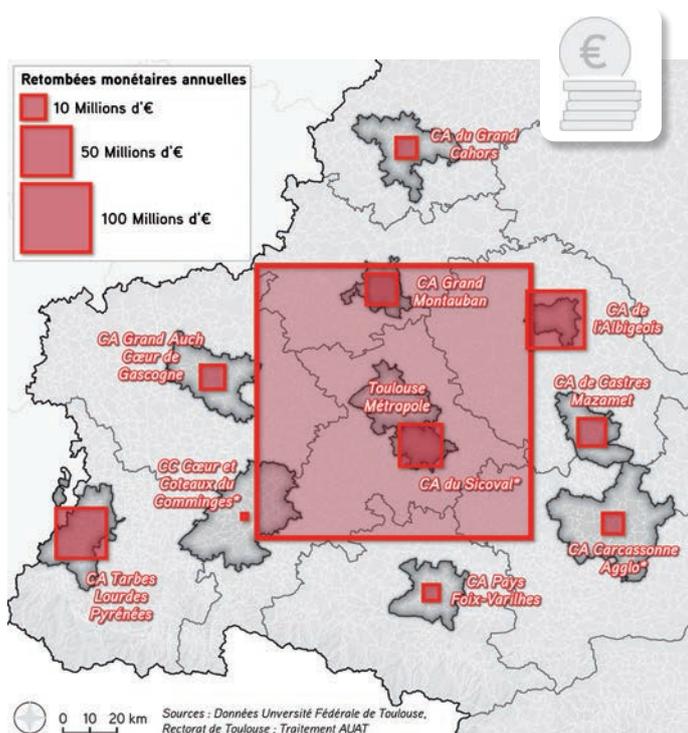
LES RETOMBÉES GLOBALES

Alimentées par les dépenses des établissements, ainsi que par la présence des personnels et des étudiants sur les territoires, les retombées économiques de l'enseignement supérieur s'établissent à un montant global de 2 012 millions d'euros par an sur le périmètre du Dialogue métropolitain de Toulouse. Deux villes moyennes profitent de retombées inférieures à 10 millions d'euros par an : la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges et la Communauté d'agglomération du Pays de Foix-Varilhes. Cinq autres agglomérations autour des villes de Cahors, Carcassonne, Auch, Castres et Montauban forment un groupe homogène avec des retombées comprises entre 10 et 30 millions d'euros par an. Les deux pôles universitaires de Tarbes-Lourdes et d'Albi qui disposent d'une offre plus élargie de formation post-baccalauréat génèrent chacun plus de 50 millions de retombées annuelles. Toulouse Métropole, avec 120 000 étudiants capte la majorité des retombées qui dépassent le milliard d'euros par an sur son territoire.

L'ordre de grandeur des retombées monétaires estimées sur le périmètre de l'ADMT (plus de 2 milliards d'euros), peu commun dans les analyses menées sur un territoire de cette nature rend difficile son appréhension et sa manipulation. Pour mieux apprécier ce volume de retombées monétaires, deux éléments de comparaison peuvent aider à l'exercice.

En rapportant les retombées théoriques estimées au nombre d'étudiants inscrits sur le périmètre de l'ADMT, elles s'élèvent à 13 640 euros par an et par personne en formation. Cette valeur n'est pas uniforme entre les différents territoires et peut notamment dépendre de la nature des établissements ou des caractéristiques des étudiants (niveau d'étude) présents sur les collectivités étudiées. À l'inverse, en élargissant la focale, les 2 milliards d'euros de retombées annuelles représentent 1,1 % du PIB de la région Occitanie.

En ce qui concerne l'emploi, à partir de la somme des effets directs, indirects et induits, l'estimation porte le décompte des emplois générés par la présence de l'enseignement supérieur à 29 500 équivalents temps-plein. Toulouse Métropole est surreprésentée dans ce total avec plus de 27 200 emplois imputables à la présence des établissements. Avec près d'un millier d'actifs concernés, les marchés de l'emploi des agglomérations d'Albi et de Tarbes-Lourdes profitent elles aussi largement des retombées de l'enseignement supérieur. Les autres « villes moyennes » qui accueillent pour la plupart moins de 2 000 étudiants, tirent également parti de ces retombées avec 50 à 200 actifs qui obtiennent, de manière théorique, leurs revenus grâce à la présence de l'enseignement supérieur.



* Pas d'établissement de l'UFT présent sur l'EPCI (Carcassonne et Saint Gaudens) ou pas de données disponibles concernant les établissements de l'UFT présents (Sicoval)

Si le total de 30 000 emplois générés pour l'économie locale marque bien un effet positif pour le marché de l'emploi de l'ADMT, il est à noter que c'est essentiellement l'économie présentielle qui bénéficie de la présence de l'enseignement supérieur. En effet, ces activités économiques qui reposent sur la réponse aux besoins de la population implantée localement sont en première ligne lorsqu'il s'agit de « capter » les dépenses des établissements ou de profiter de la consommation des personnels (emplois directs), des étudiants, des emplois indirects, et des emplois induits. **La « mise en rapport » du nombre d'emplois générés par l'enseignement supérieur et des emplois présentiels recensés à l'échelle de l'ADMT, qui s'établit à 6,1 %, permet d'ailleurs d'apprécier l'influence de l'enseignement supérieur sur l'économie locale.** Ce dernier chiffre reste toutefois très variable en fonction de l'intercommunalité observée et notamment de la part des étudiants dans la population générale. Par ailleurs, ce volume ne prend pas en compte les nombreux emplois occupés par les étudiants ainsi que les stages rémunérés qui participent aussi à l'empreinte économique des établissements et qu'il conviendrait d'analyser dans le cadre d'un exercice spécifique.



© IMT Mines Albi

PRÉCAUTIONS DE LECTURE

L'exercice d'estimation des retombées doit amener à considérer plusieurs précautions de lecture. Les données ayant servi à la mesure des retombées économiques sont issues de la capitalisation réalisée par les services de l'UFTMip auprès de ses établissements membres. Les informations concernant les dépenses et les personnels sont directement issus de cette collecte. Les établissements universitaires de la Communauté d'agglomération de Carcassonne qui ne relèvent pas de l'UFTMip puisqu'ils appartiennent à l'Académie de Montpellier, n'ont pu être intégrés à l'étude. Aucune retombée liée aux personnels et aux dépenses des établissements n'a pu être estimée sur la Communauté d'Agglomération du Sicoval (pas de données disponibles) et sur la Communauté de communes Cœur et du Comminges (pas d'établissements). Par ailleurs, l'homogénéité et la qualité des informations utilisées se heurtent à la difficulté de la capitalisation des données par les établissements d'enseignement supérieur de l'UFTMip et doivent aussi être prises en compte dans l'analyse des résultats.

Les effectifs étudiants ont fait l'objet d'un traitement particulier. En prenant en compte le poids significatif de la composante « étudiant » dans le calcul de l'impact économique, il a été décidé de s'appuyer sur un décompte prenant en compte l'ensemble des étudiants

post-baccalauréat, et pas seulement ceux inscrits au sein des établissements membres de l'UFTMip. Les effectifs utilisés sont ainsi le résultat d'un croisement entre les données de l'UFTMip, les données du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et les informations récoltées auprès des collectivités concernées. Ces éléments permettent de mesurer des retombées induites pour les 11 EPCI membres du Dialogue métropolitain de Toulouse.

Le périmètre d'analyse qui prend la forme d'un « archipel » d'intercommunalités confère à cette modélisation un caractère inédit et innovant. La circonscription géographique des retombées économiques au(x) territoire(s) analysé(s) est toutefois une difficulté significative pour mener à bien l'estimation. L'analyse utilise un panel de critères et de coefficients qui permettent d'allouer à chaque territoire et in fine au Dialogue métropolitain de Toulouse l'ensemble des richesses « produites » par les établissements d'enseignement supérieur. Cependant, l'anonymisation des données d'entrée pour des raisons de protection des données personnelles contraignent la précision des analyses. Et, bien plus largement, la fluidité de déplacements des capitaux comme des personnels et des étudiants au sein de cet espace, doit être prise en compte dans l'analyse des résultats.

FICHES INTERCOMMUNALES



Grand Albigeois

Communauté d'Agglomération



Grand Auch Cœur de Gascogne

Communauté d'Agglomération



Grand Cahors

Communauté d'Agglomération



Carcassonne Agglo

Communauté d'Agglomération



Agglomération Castres-Mazamet

Communauté d'Agglomération



Cœur et Coteaux du Comminges

Communauté de Communes



L'agglo Foix-Varilhes

Communauté d'Agglomération



Grand Montauban

Communauté d'Agglomération



Sicoval

Communauté d'Agglomération



Tarbes Lourdes Pyrénées

Communauté d'Agglomération



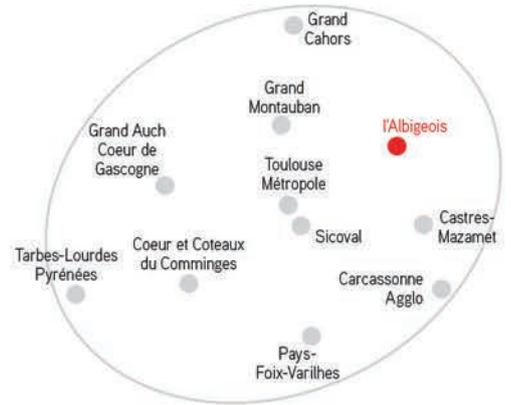
Toulouse Métropole

Métropole

CA DE L'ALBIGEOIS

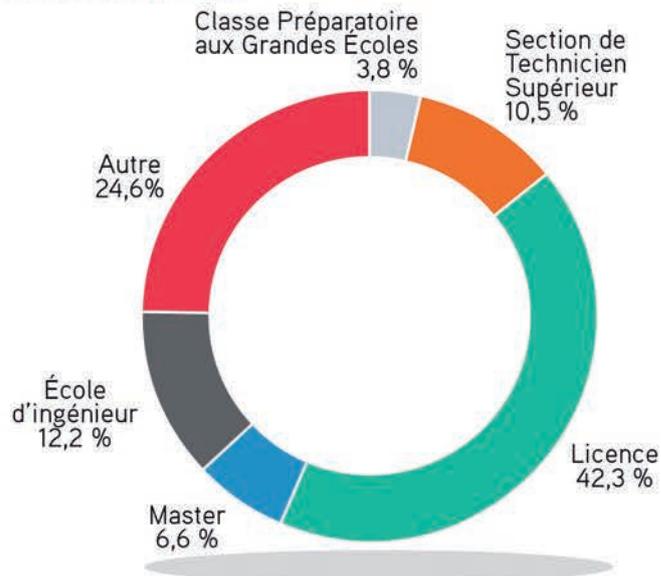


82 351 habitants
37 897 emplois



TYOLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

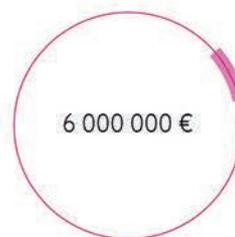
6 500 étudiants



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

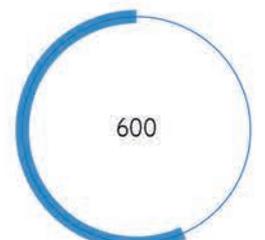
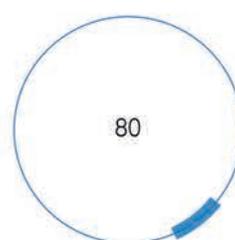
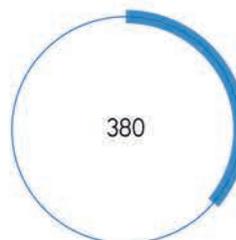
Retombées monétaires **77 500 000 €**

Directes Indirectes Induites

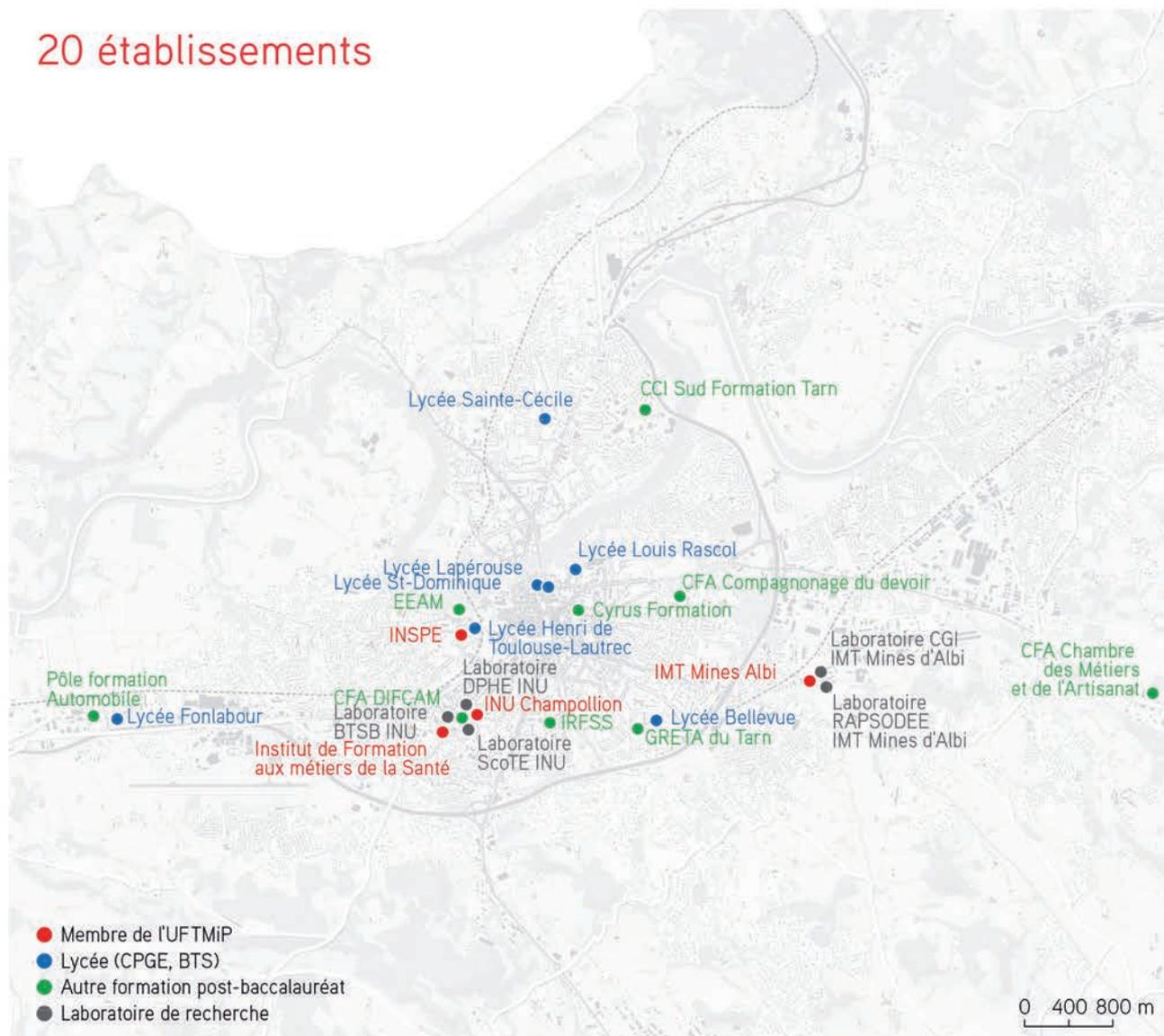


Emplois générés **1 060**

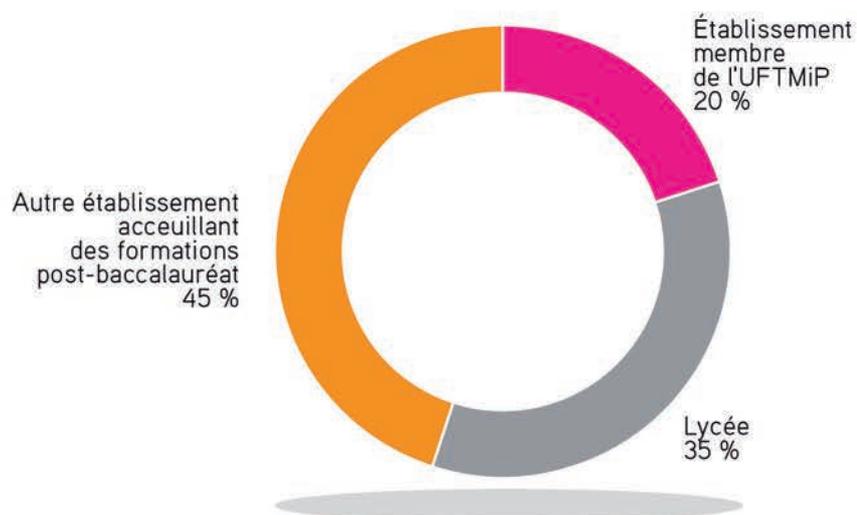
Directs Indirects Induits



20 établissements



TPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

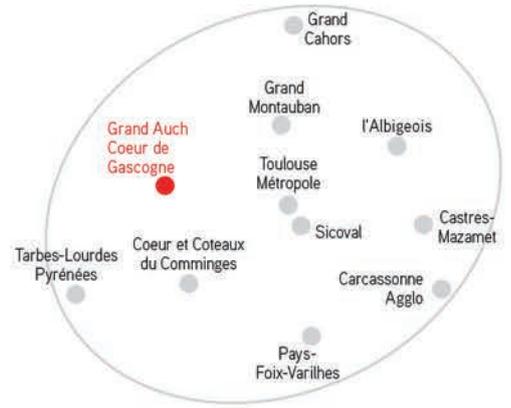


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
 Traitement : AUAT

CA DU GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE

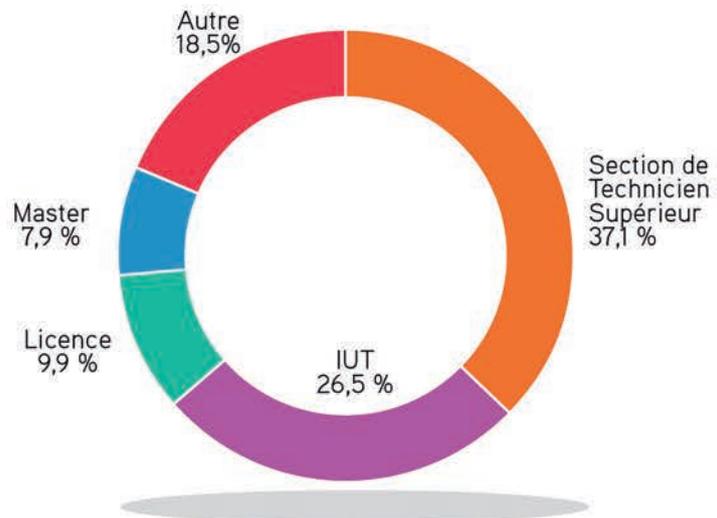


38 899 habitants
19 940 emplois



TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

1 510 étudiants

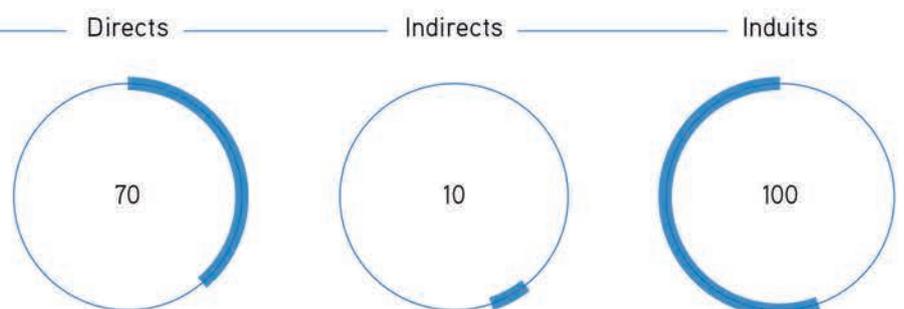


RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

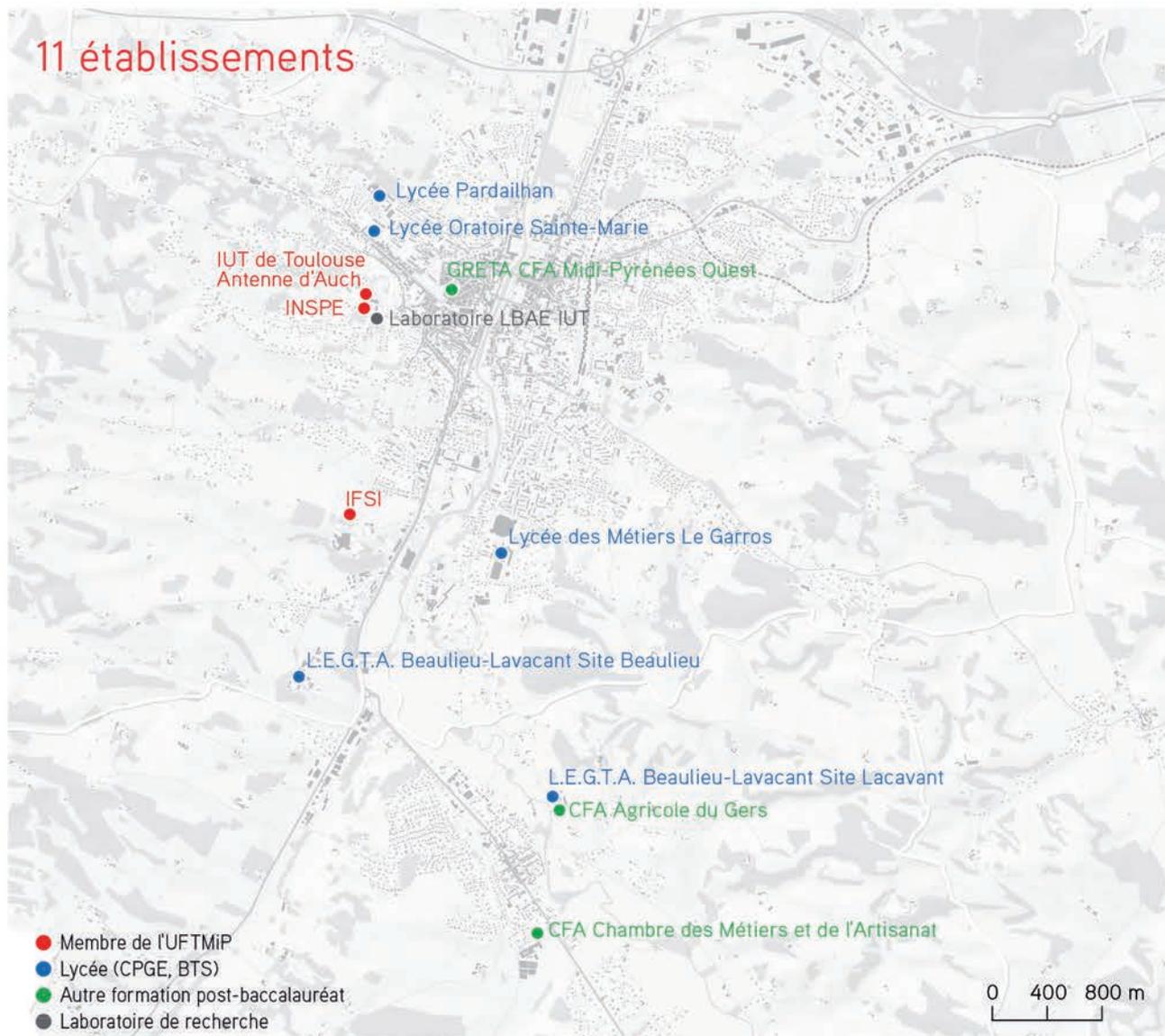
Retombées monétaires
13 700 000 €



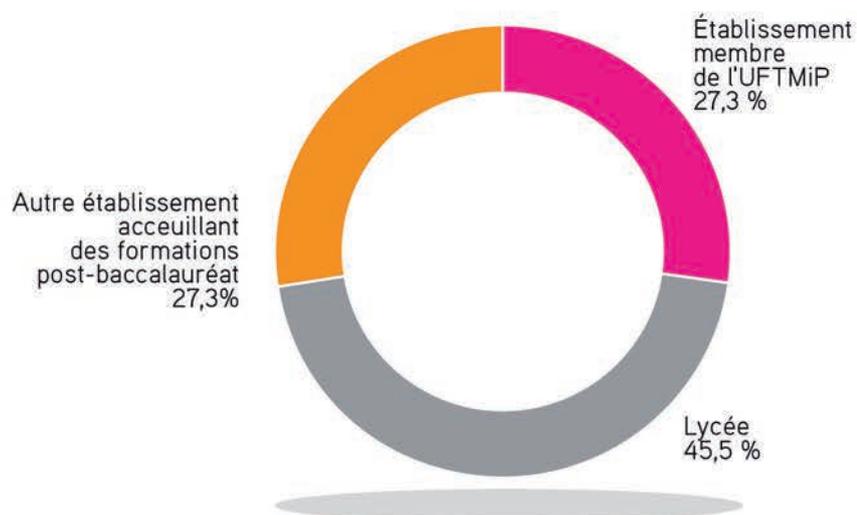
Emplois générés
180



11 établissements



TPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

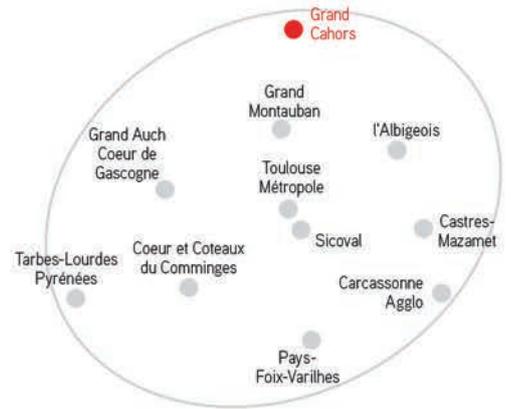


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
 Traitement : AUAT

CA DU GRAND CAHORS

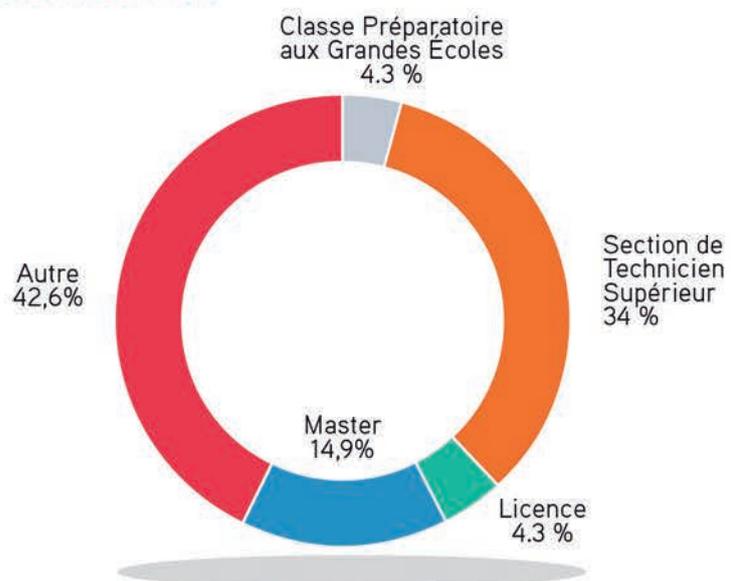


41 795 habitants
19 108 emplois



TYOLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

940 étudiants



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

Retombées monétaires

10 100 000 €



Directes



Indirectes



Induites

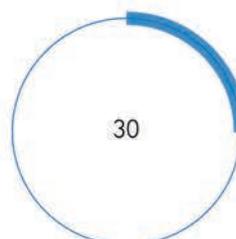


Emplois générés

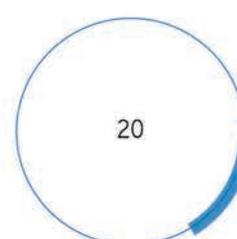
120



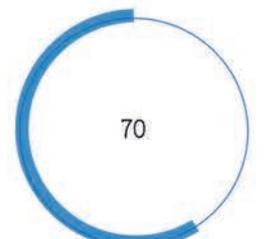
Directs



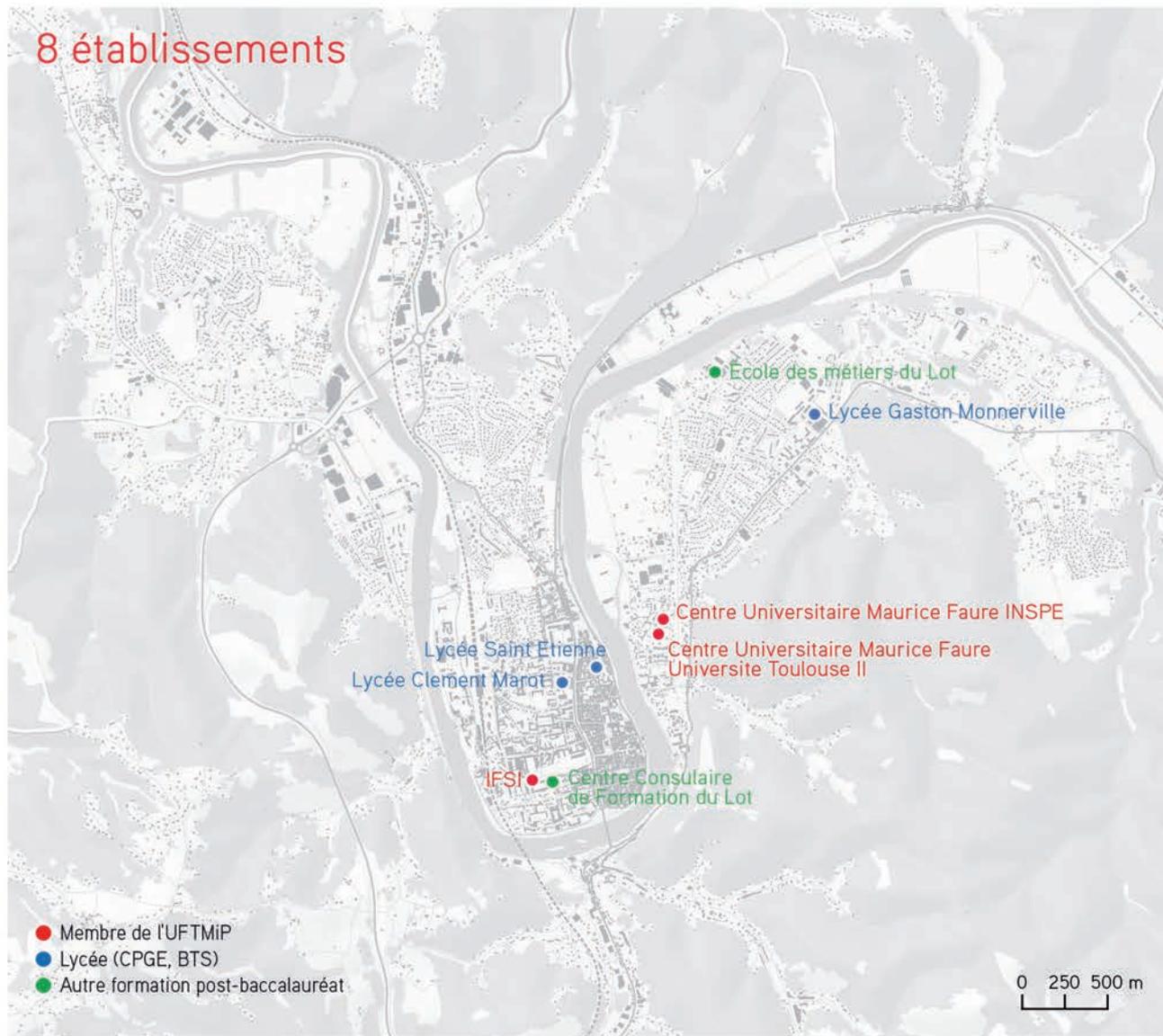
Indirects



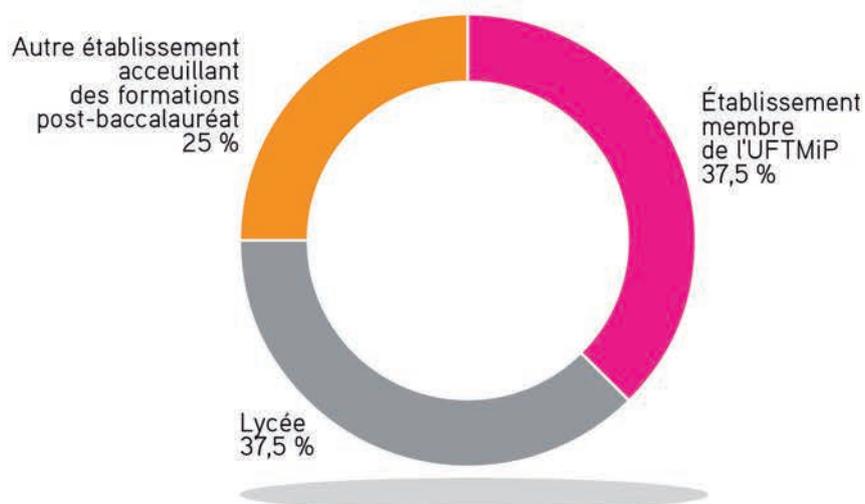
Induits



8 établissements



TPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

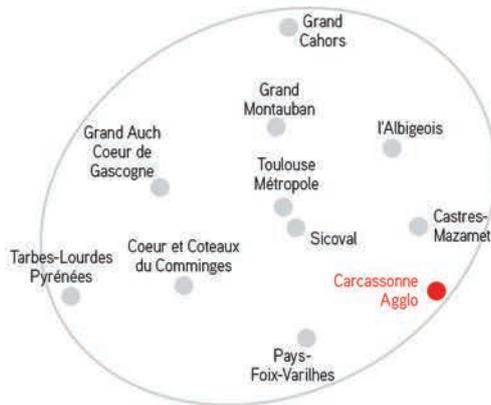


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
Traitement : AUAT

CA CARCASSONNE AGGLOMÉRATION

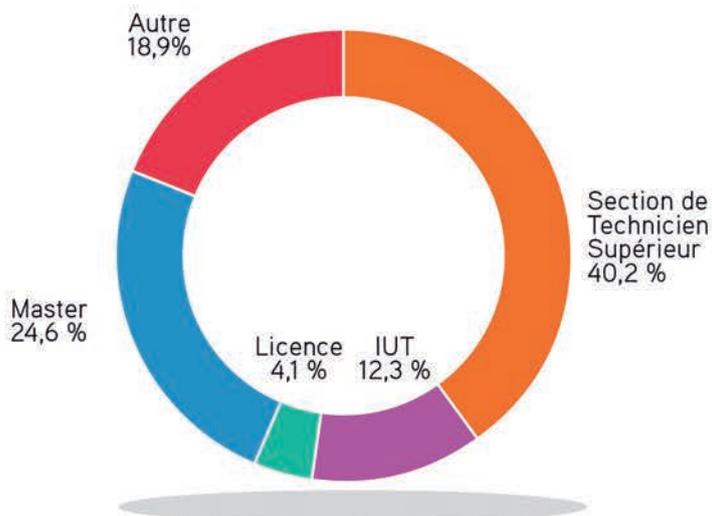


113 933 habitants
43 200 emplois



TYPLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

1 220 étudiants



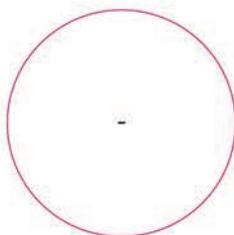
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

Retombées monétaires

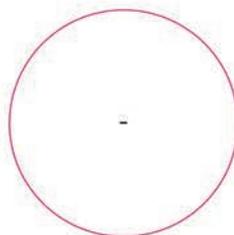
10 000 000 €



Directes



Indirectes



Induites

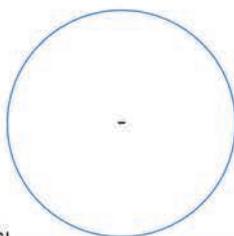


Emplois générés

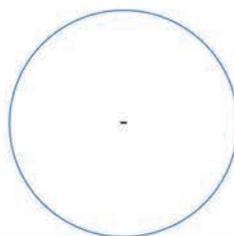
70



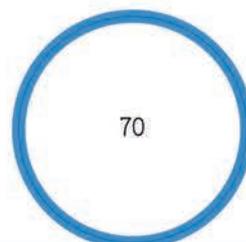
Directs



Indirects

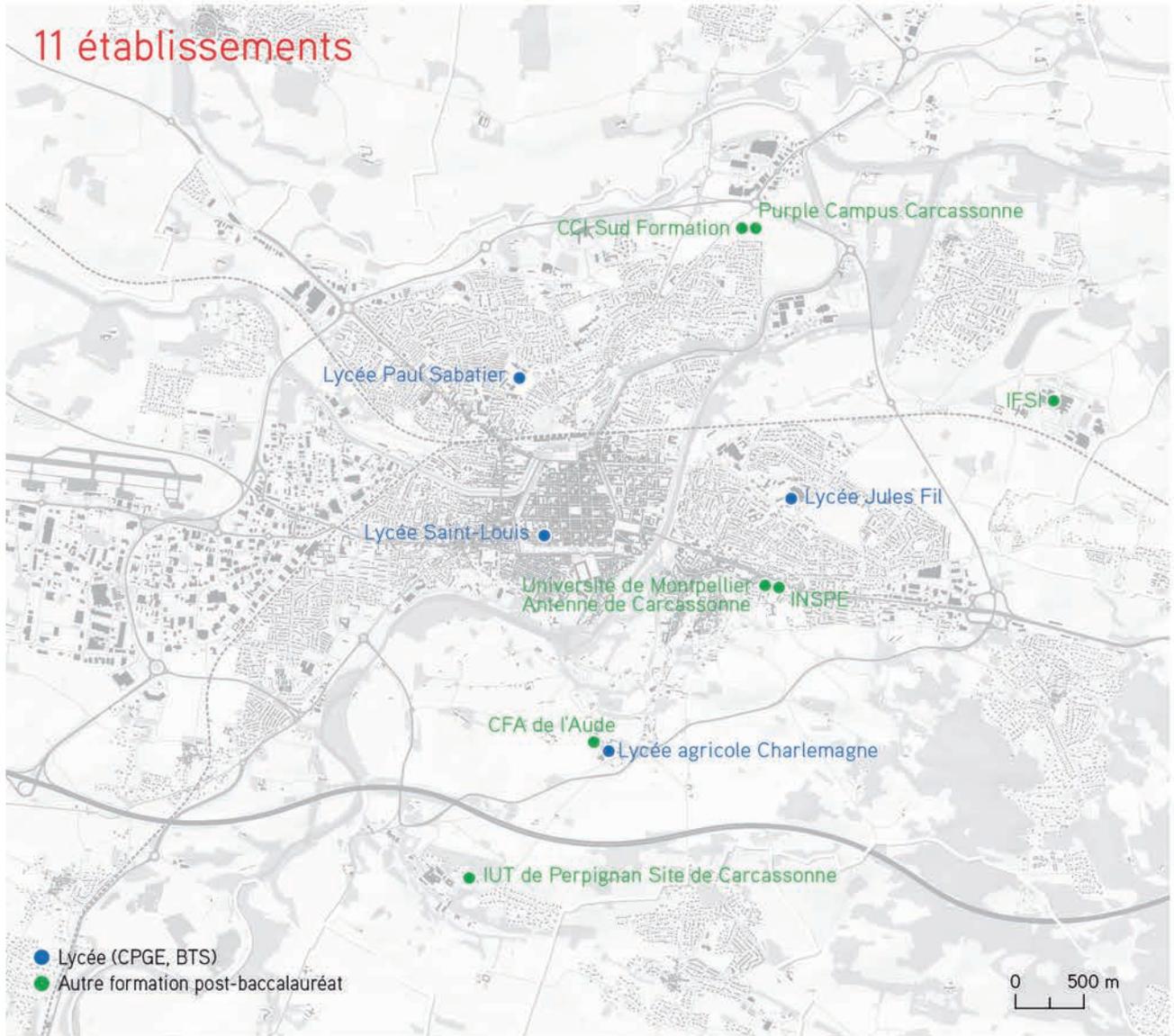


Induits

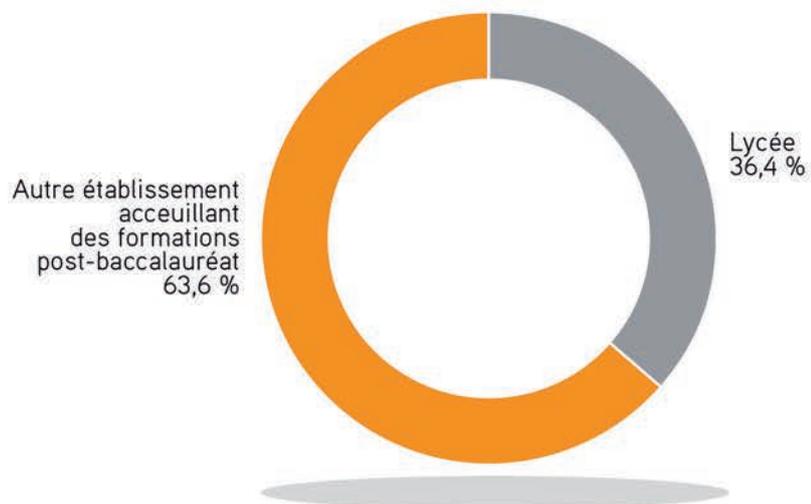


Pas d'établissement de l'UFT présent sur l'EPCI

11 établissements



TPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

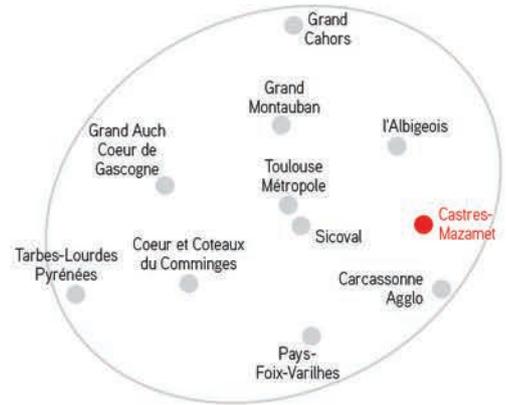


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
Traitement : AUAT

CA DE CASTRES MAZAMET

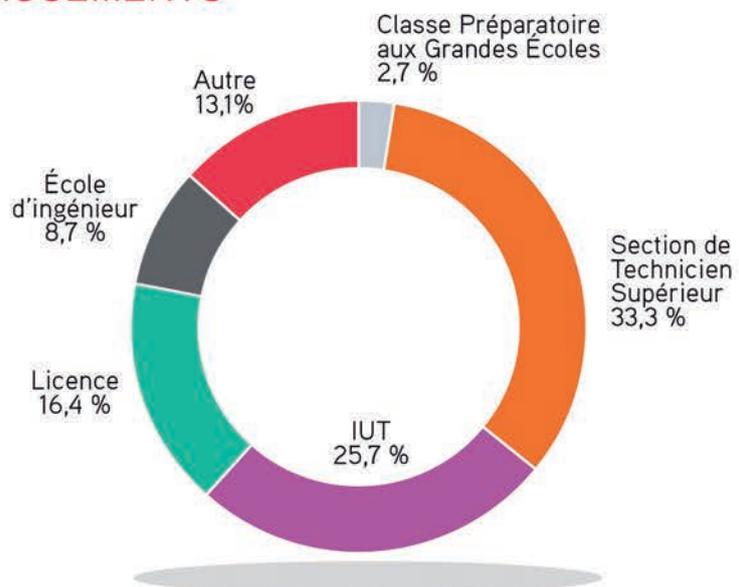


78 275 habitants
33 086 emplois



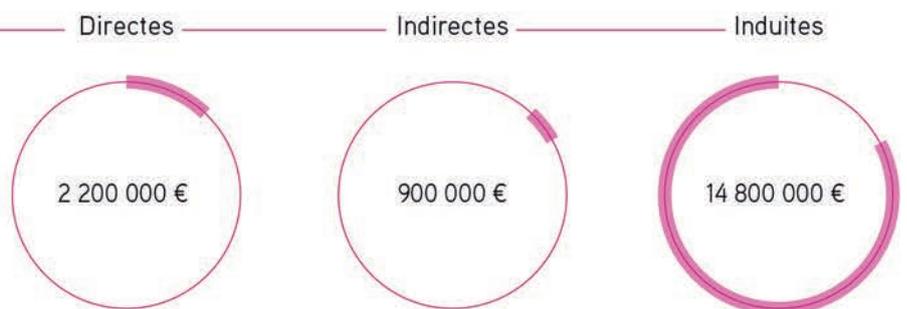
TYOLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

1 830 étudiants

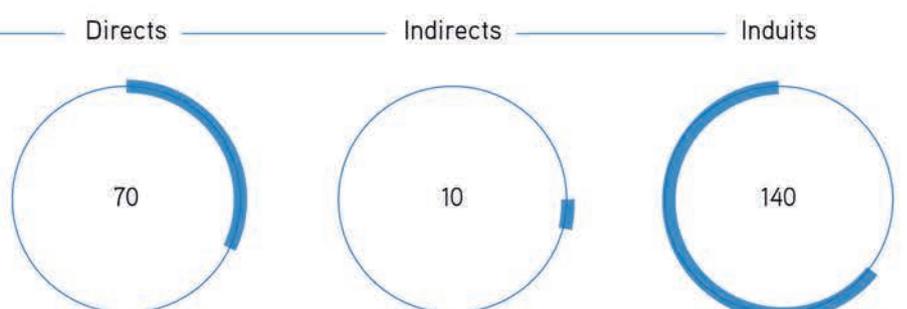


RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

Retombées monétaires
17 900 000 €

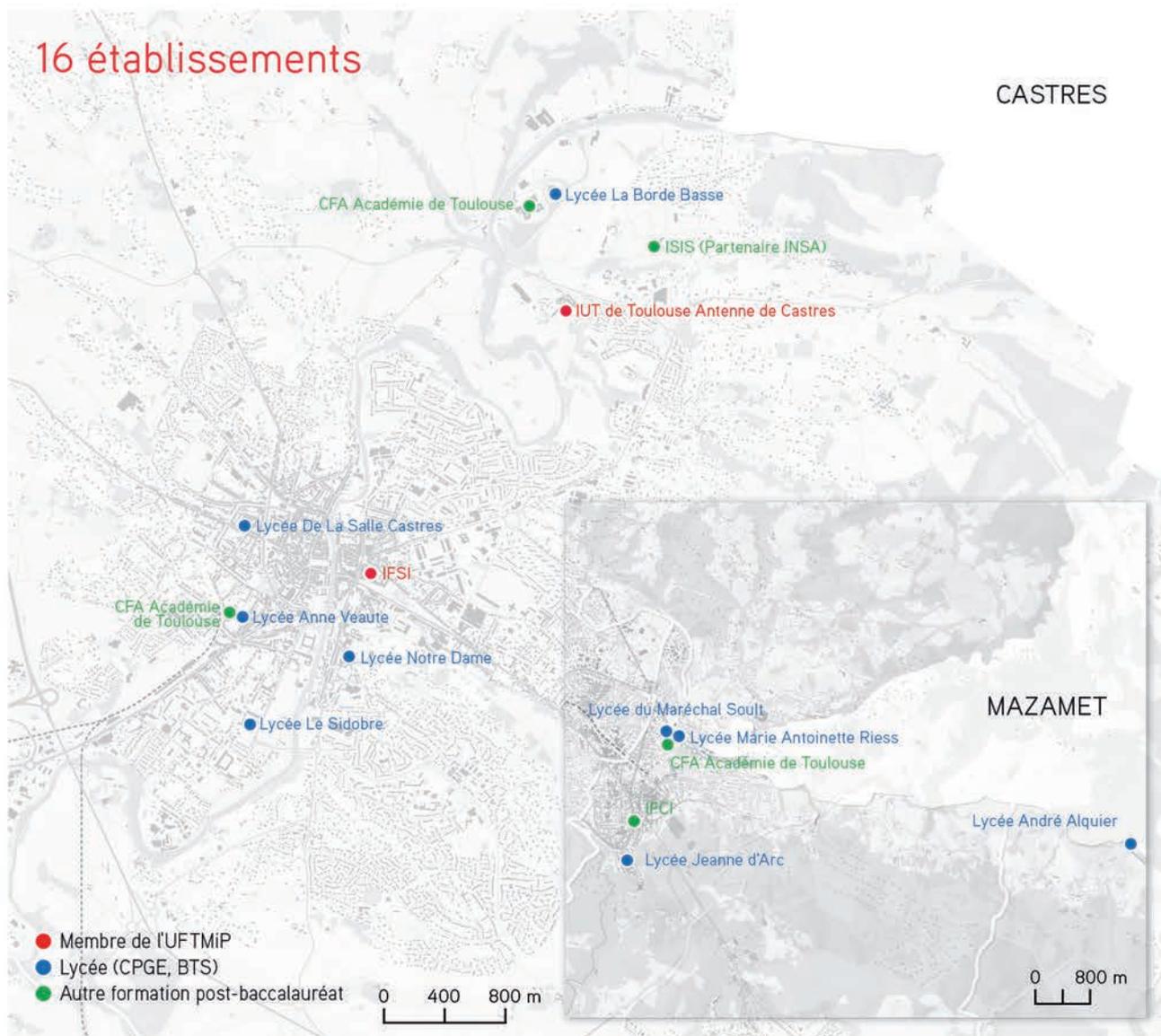


Emplois générés
220



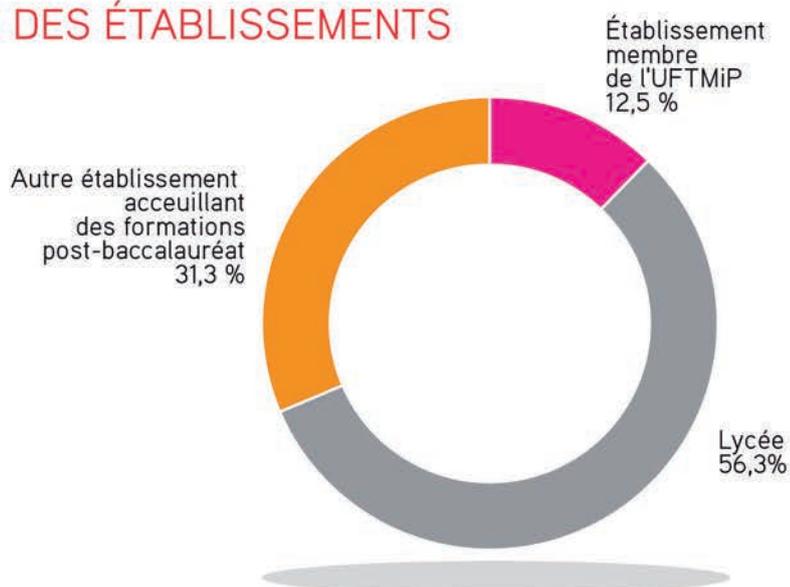
16 établissements

CASTRES



MAZAMET

TPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

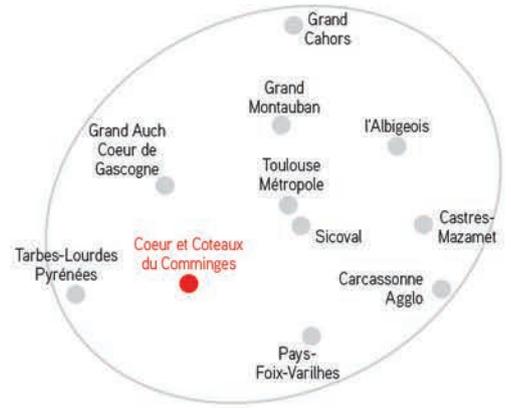


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
 Traitement : AUAT

CC CŒUR ET COTEAUX DU COMMINGES



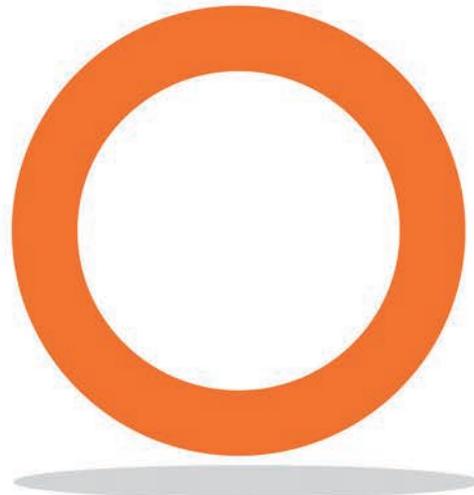
44 370 habitants
17 053 emplois



TYOLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

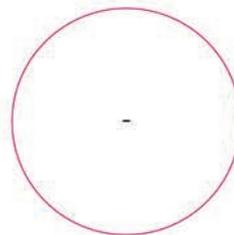
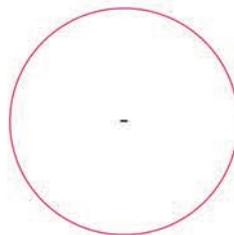
Section de Technicien Supérieur
100 %

110 étudiants

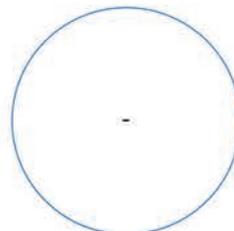
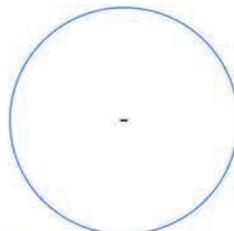


RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

Retombées monétaires — Directes — Indirectes — Induites
800 000 €

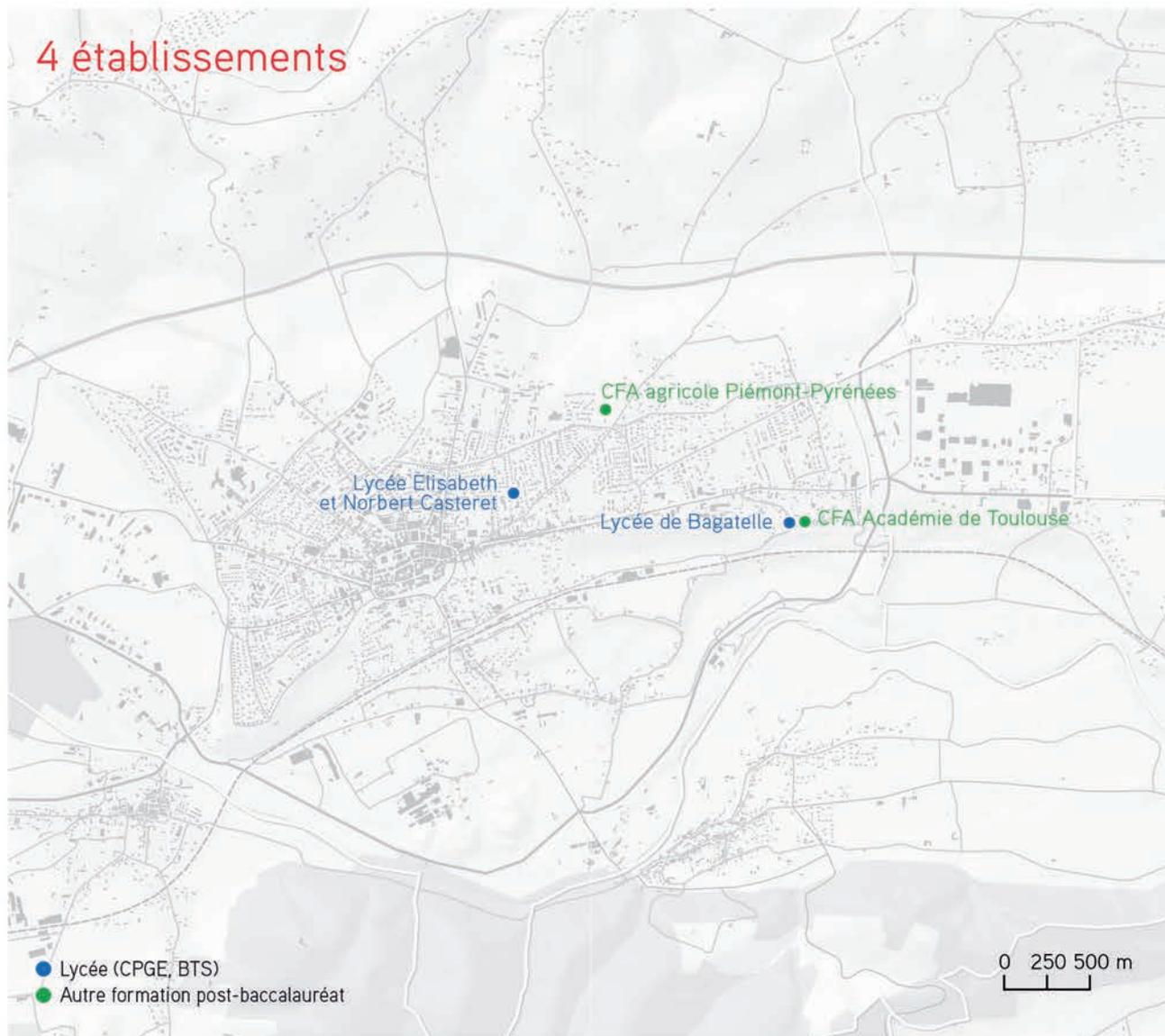


Emplois générés — Directs — Indirects — Induits
moins de 10

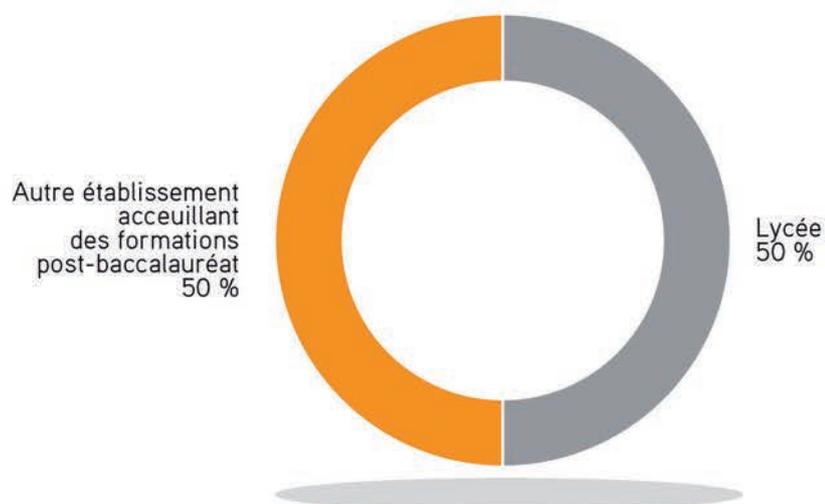


Pas d'établissement de l'UFT présent sur l'EPCI

4 établissements



TPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

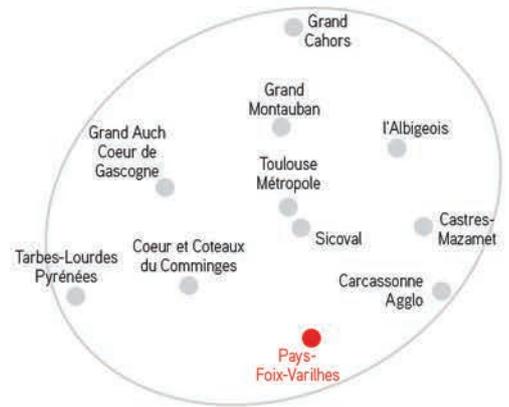


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
Traitement : AUAT

CA PAYS DE FOIX VARILHES

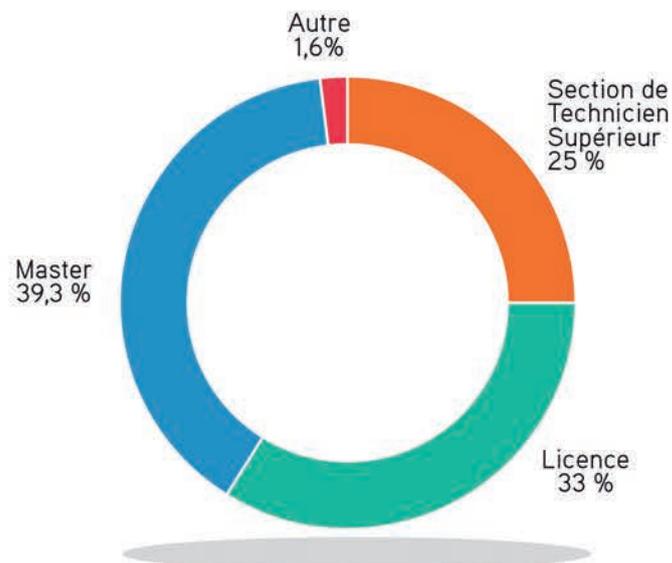


31 947 habitants
13 359 emplois



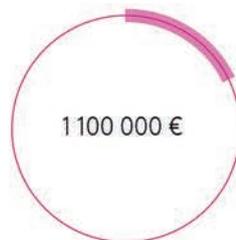
TYOLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

560 étudiants

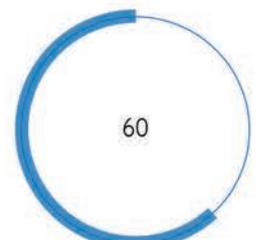
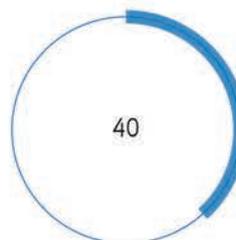


RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

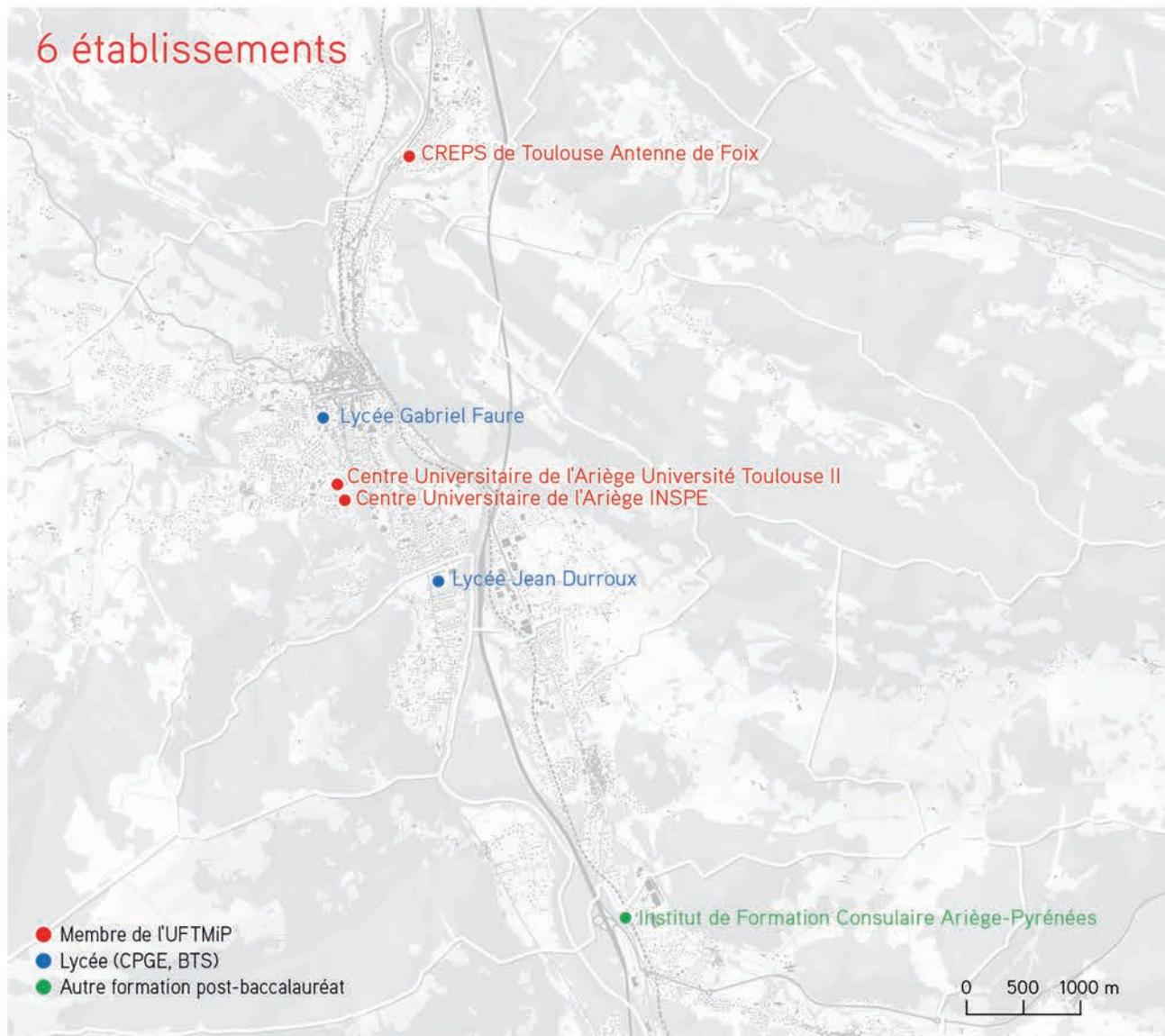
Retombées monétaires — Directes — Indirectes — Induites
6 100 000 €



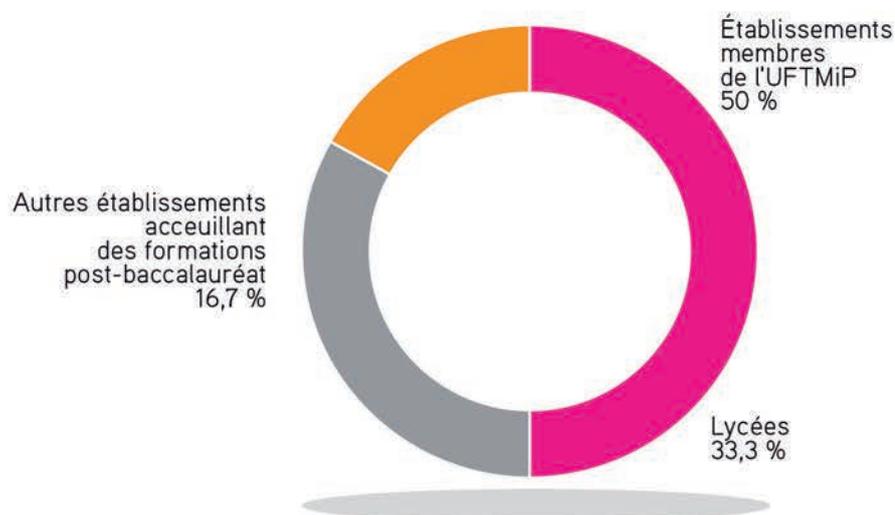
Emplois générés — Directs — Indirects — Induits
100



6 établissements

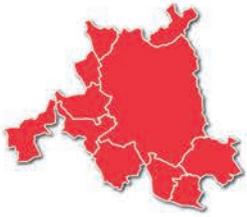


TYPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

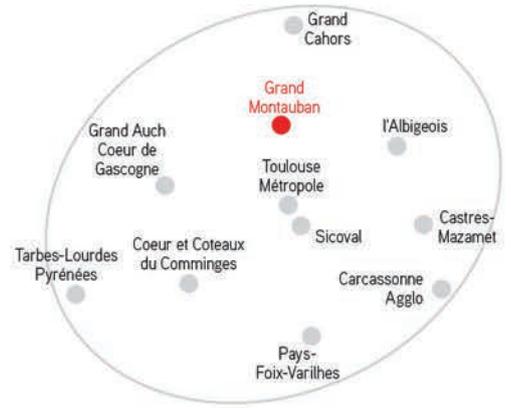


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
Traitement : AUAT

CA DU GRAND MONTAUBAN

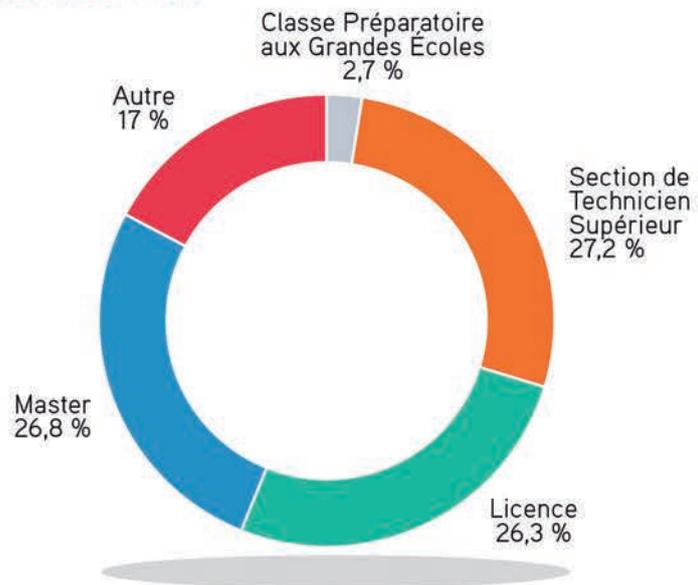


78 505 habitants
40 604 emplois



TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

2 240 étudiants

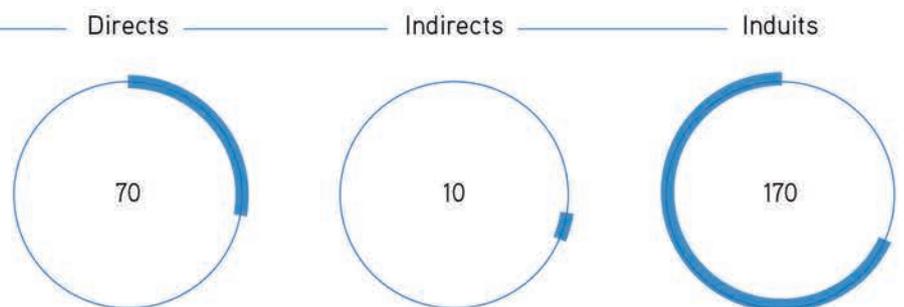


RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

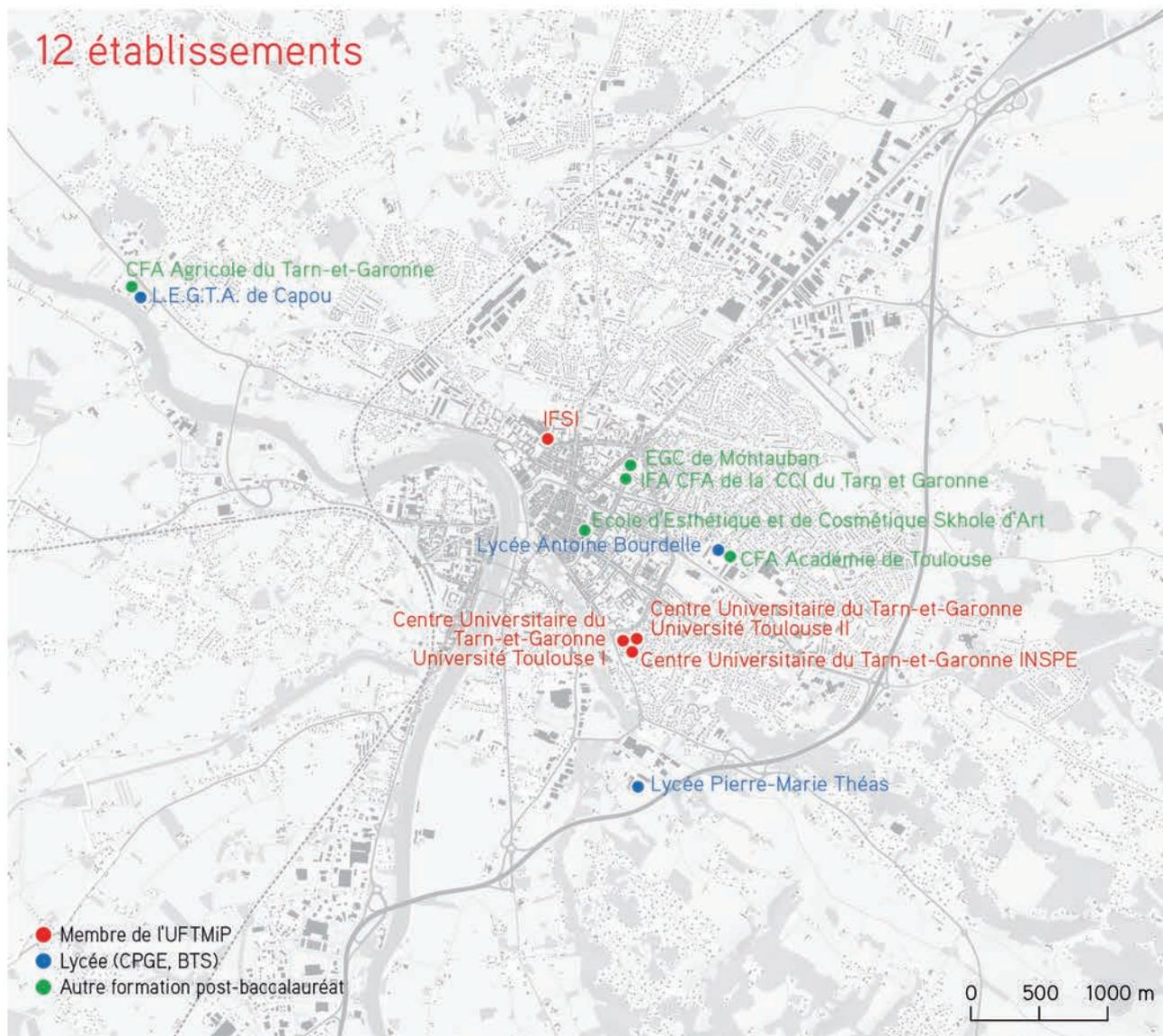
Retombées monétaires
22 400 000 €



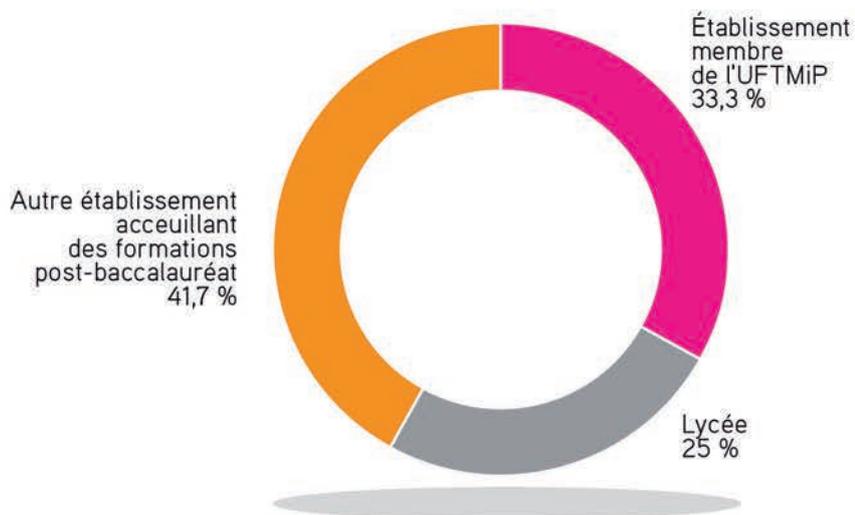
Emplois générés
250



12 établissements



TPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

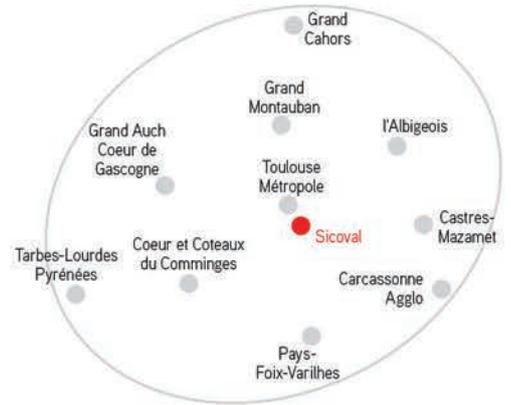


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
 Traitement : AUAT

CA SICOVAL

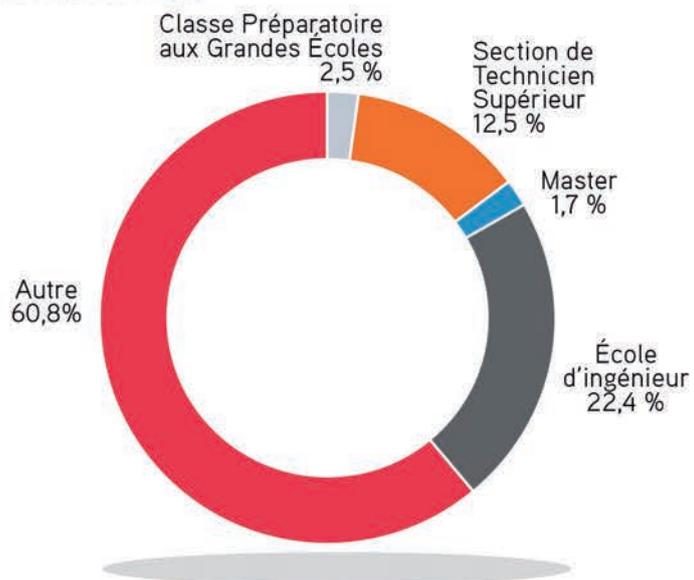


80 357 habitants
34 069 emplois



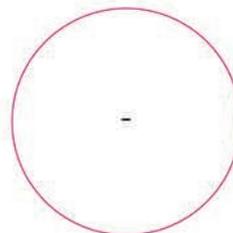
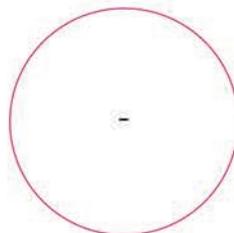
TYPOLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

4 010 étudiants

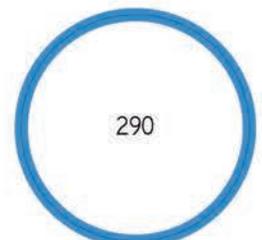
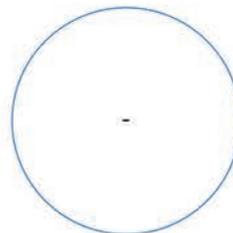
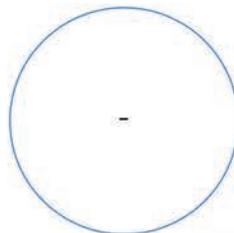


RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

Retombées monétaires — Directes — Indirectes — Induites
41 600 000 €

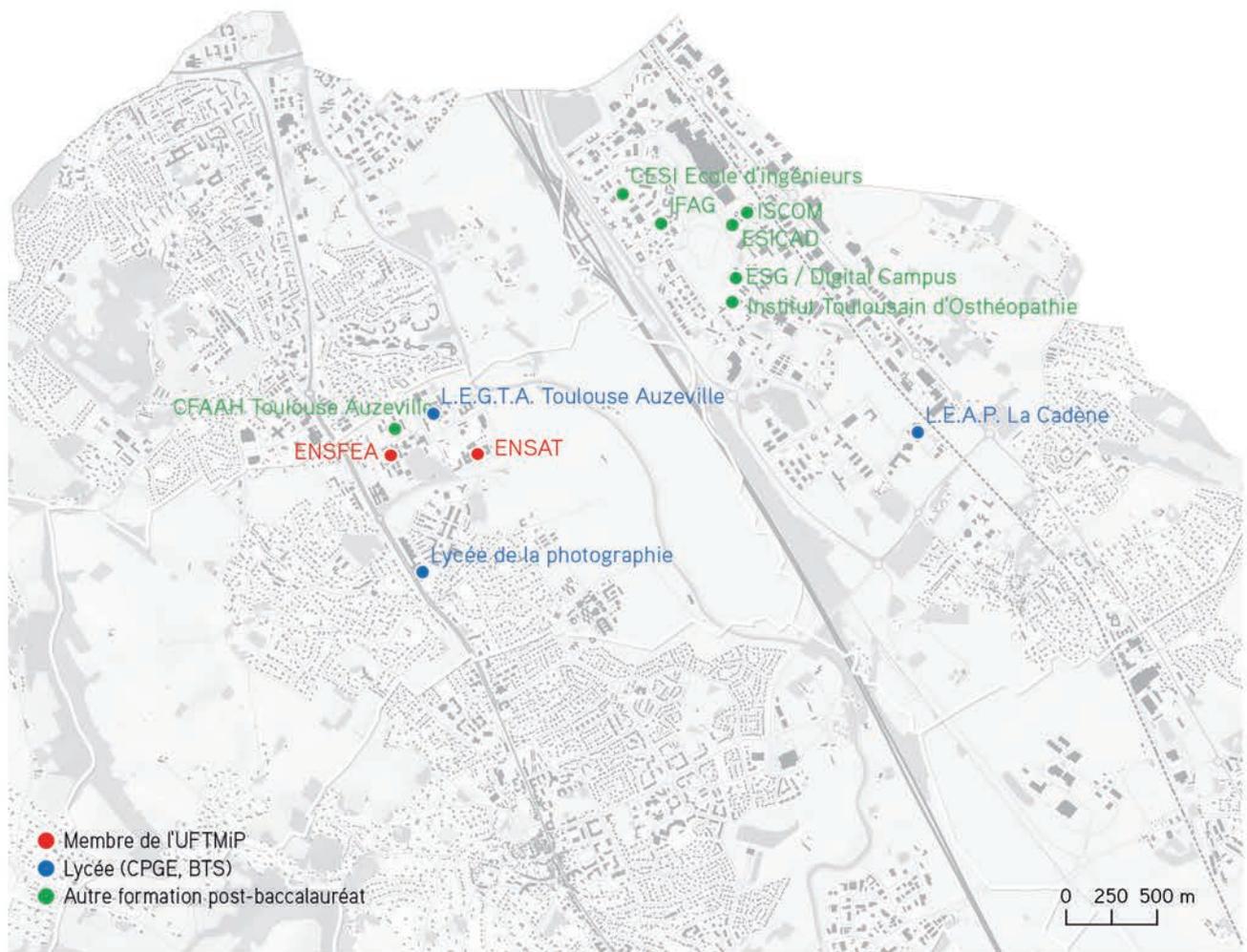


Emplois générés — Directs — Indirects — Induits
290

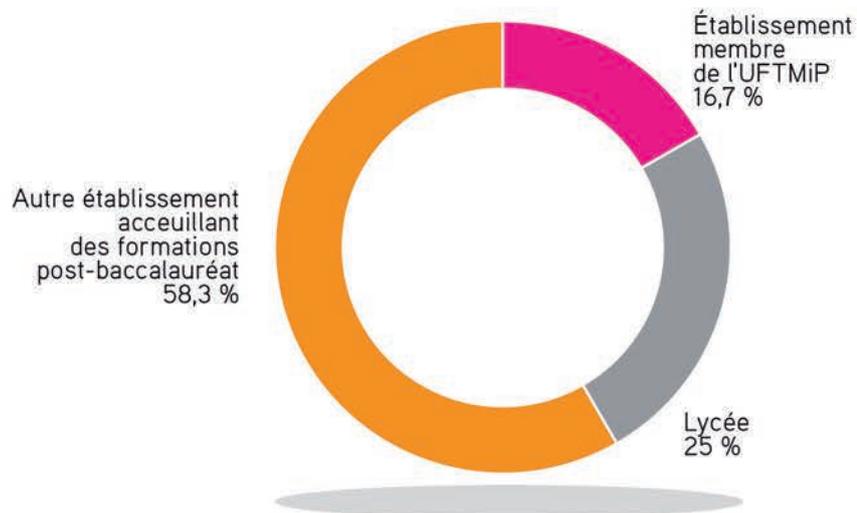


Pas de données disponibles concernant les établissements de l'UFT

12 établissements



TPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

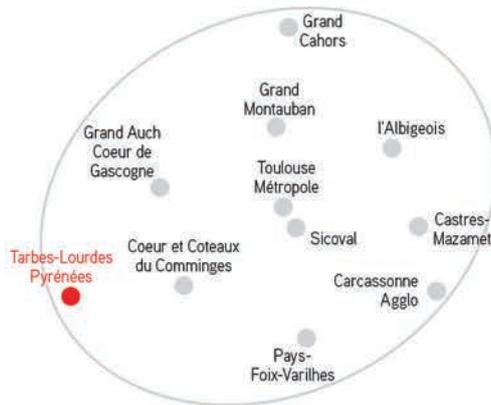


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
 Traitement : AUAT

CA TARBES LOURDES PYRÉNÉES

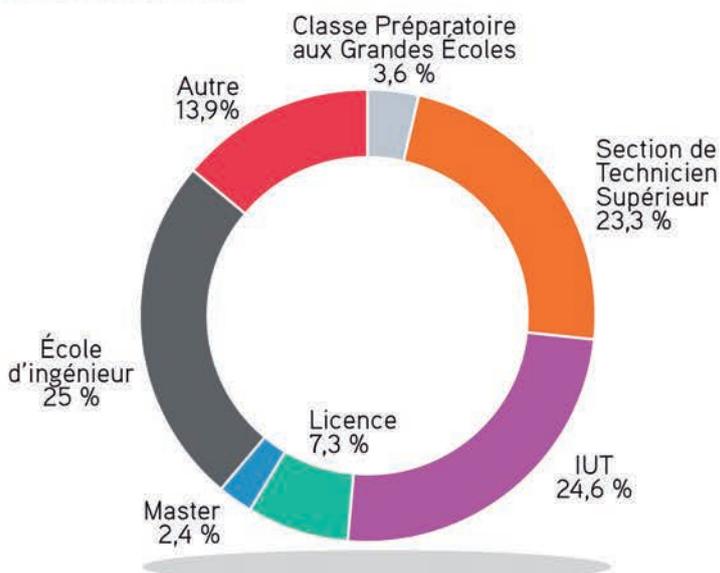


125 346 habitants
52 819 emplois



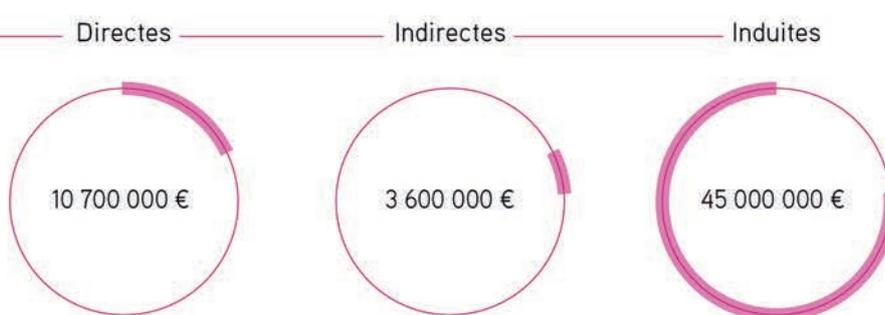
TYOLOGIE DES ÉTUDIANTS POST-BACCALAURÉAT INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

4 680 étudiants

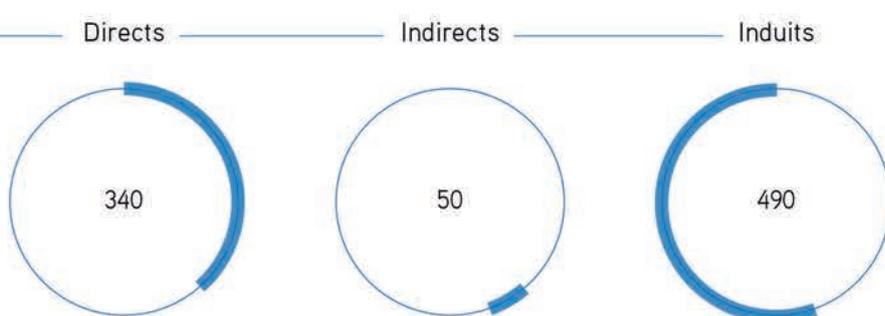


RETOMBÉES ÉCONOMIQUES GÉNÉRÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

Retombées monétaires
59 300 000 €

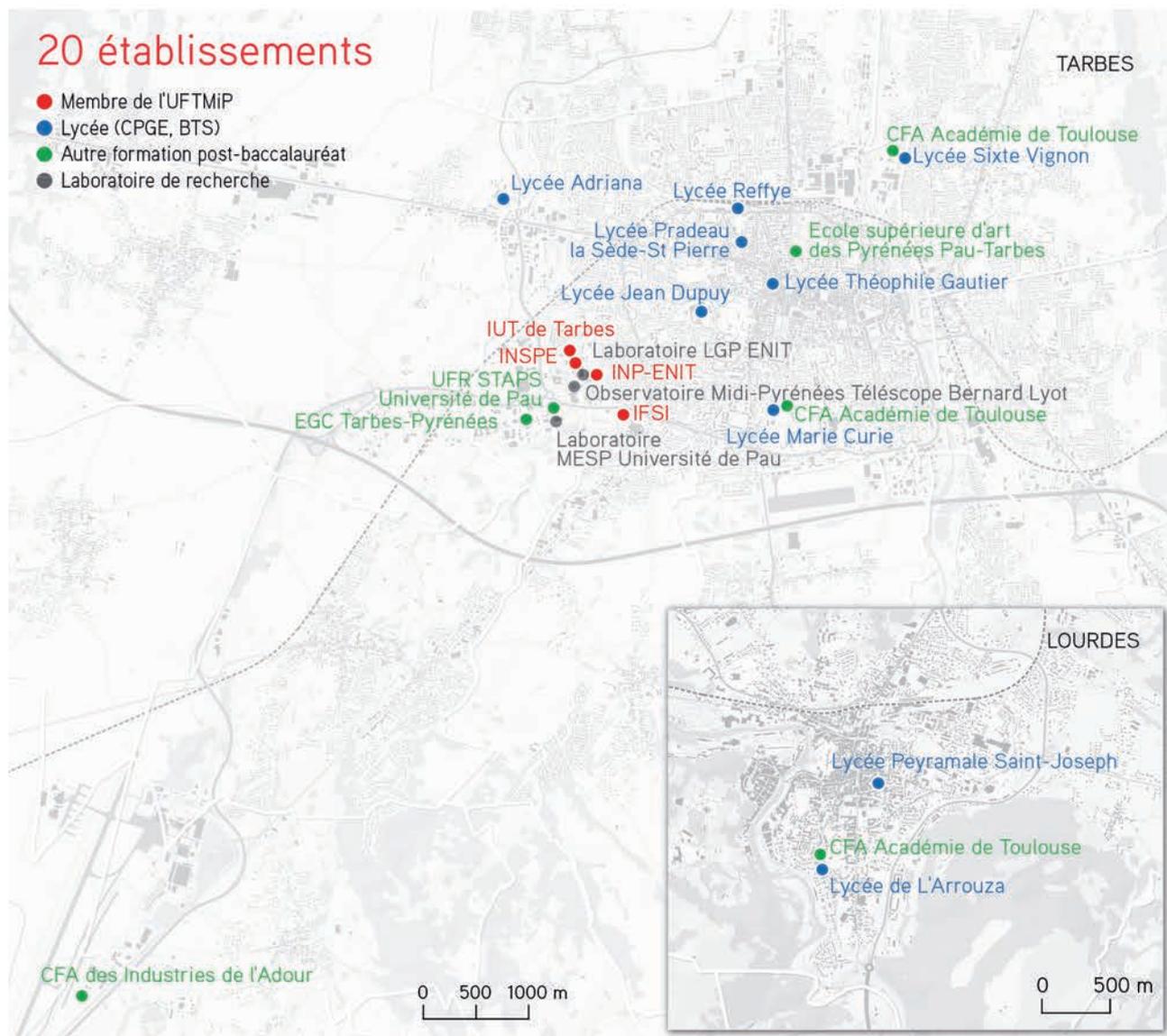


Emplois générés
880

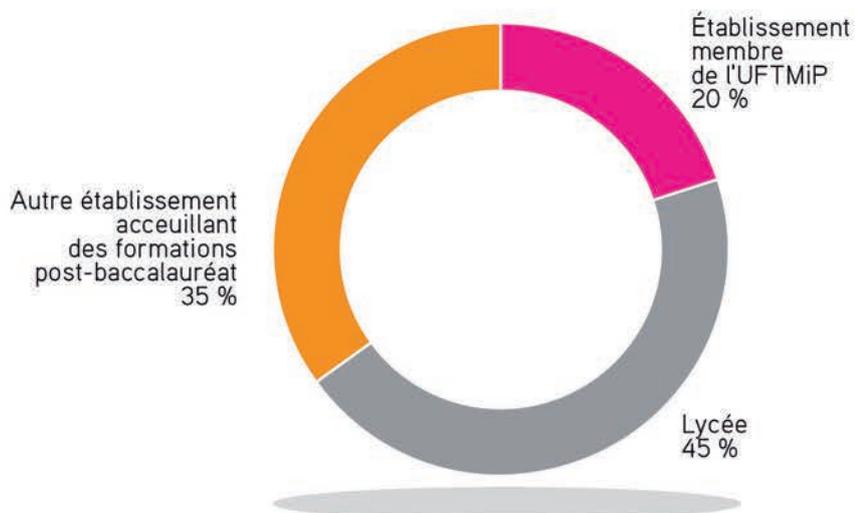


20 établissements

- Membre de l'UFTMiP
- Lycée (CPGE, BTS)
- Autre formation post-baccalauréat
- Laboratoire de recherche



TPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

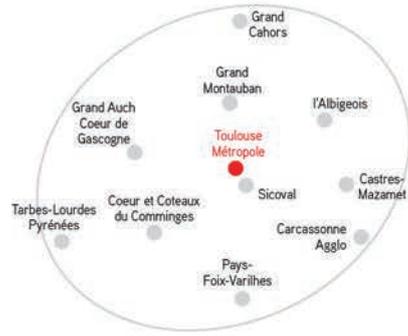


Sources : Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Rectorat de l'Académie de Toulouse
 Traitement : AUAT

TOULOUSE MÉTROPOLE



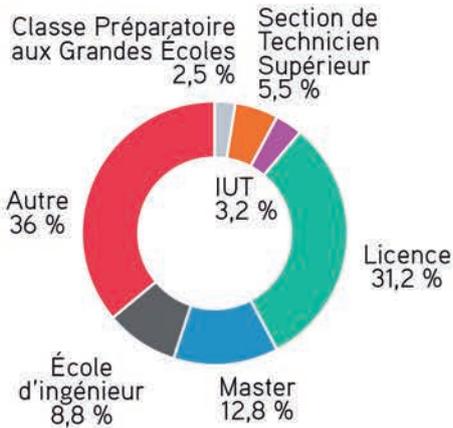
796 203 habitants
477 225 emplois



123 920 étudiants

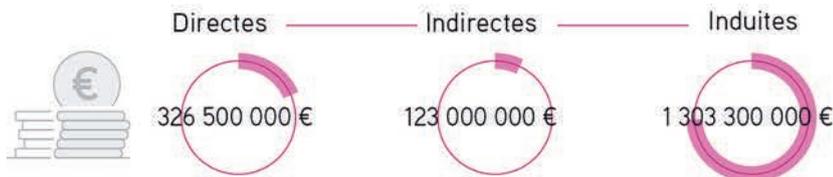


Typologie des étudiants post-baccalauréat inscrits dans les établissements



Retombées économiques générées par les établissements

Retombées monétaires
1 752 800 000 €

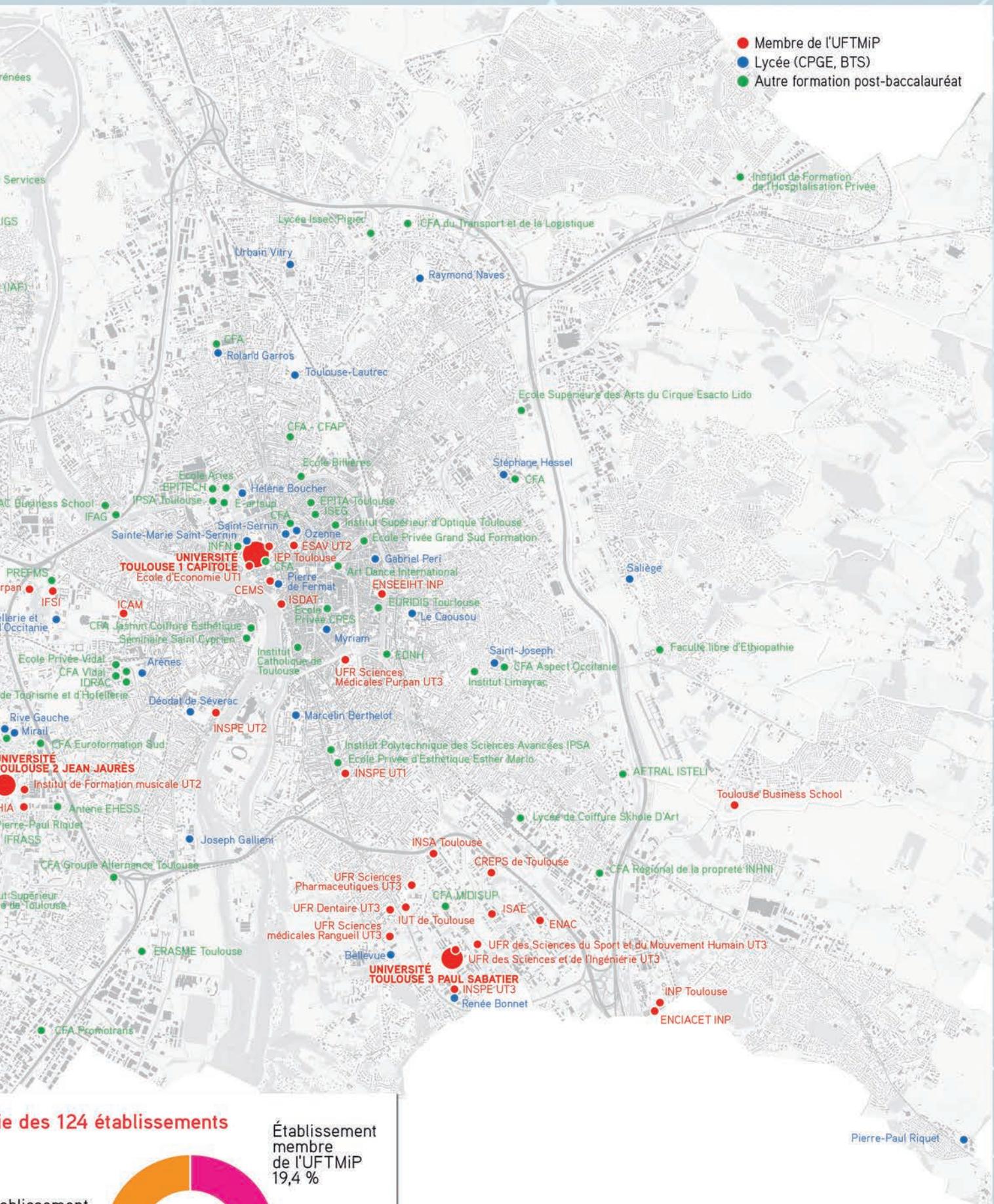


Emplois générés
27 220



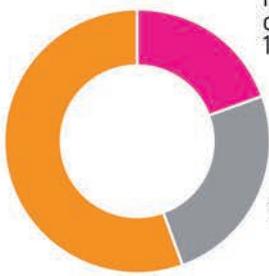
Typologi

Autre ét
de
post-



de des 124 établissements

tablissement accueillant des formations post-baccalauréat 55,6 %



Établissement membre de l'UFTMiP 19,4 %

Lycée 25 %

0 2000 m

Sources :
Données Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées,
Rectorat de l'Académie de Toulouse
Traitement : AUAT

Avec la participation de :



Dialogue métropolitain de Toulouse – Immeuble le Belvédère
11 boulevard des Récollets – CS 97802 – 31078 Toulouse cedex 4 - Tél. 06 51 22 22 17

Document réalisé par :